

The logo for ICASO, with the letters 'I', 'C', 'A', and 'S' in red and 'O' in white, all on a red background.

until **we** end aids

PLUS QU'UNE SIMPLE PLACE À LA TABLE

Une trousse d'outils pour l'implication significative
comme représentant du secteur du VIH de la société
civile auprès d'une CCM

ICASO, MAI 2016

REMERCIEMENTS

L'ICASO remercie tous les individus ayant joué un rôle crucial dans le développement de la présente trousse d'outils – en particulier, les représentants expérimentés de la société civile auprès d'instances de coordination nationale (CCM) et les partenaires de la société civile qui ont généreusement fait don de leur temps, de suggestions, d'études de cas, de documents de référence et de conseils pour la trousse d'outils. Notamment :

Alexandr Curasov, représentant des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) auprès de la CCM, Moldavie; membre du Conseil d'administration – Délégation des communautés du Conseil d'administration du Fonds mondial

Claudia Nizigiyimana, représentante des PVVIH auprès de la CCM du Burundi

Daniel Marguari, directeur général, Spiritia Foundation; représentant auprès de la CCM de l'Indonésie, 2003-2015

Fogue Foguito, directeur général, Positive-Generation, Cameroun; représentant de la tuberculose (TB) auprès de la CCM du Cameroun; expert EPA (évaluation de l'admissibilité et des résultats) de la CCM

Ivan Cruickshank, gestionnaire des finances et de l'administration, Caribbean Vulnerable Communities (CVC), Jamaïque; représentant de la société civile et président de la CCM de la Jamaïque; coprésident du Groupe de travail technique sur les populations les plus à risque (PPR); président du Groupe de travail technique pour un environnement habilitant et les droits humains (EHDH)

Olive Mumba, directrice générale, Eastern Africa National Networks of AIDS Service Organisations (EANNASO)

Mona (Nicolas) Ndayizeye, représentant légal, HUMURE; représentant des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans et/ou intersexuées (LGBTI) auprès de la CCM du Burundi

Peninah Mwangi, directrice générale, Bar Hostess Empowerment Support Programme (BHESP); représentante des populations clés auprès de la CCM du Kenya

Merci à l'auteure de la trousse, Nicky Davies, de Davies & Lee Consulting – www.aidsdev.org. Cette trousse d'outils a été développée sous la supervision et à la lumière des conseils et commentaires de Kataisee Richardson, de l'ICASO; et elle a été révisée par Callie Long.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	2
Abréviations et acronymes	4
1. Présentation du Guide de familiarisation	5
2. Présentation du Fonds mondial et des CCM	7
2.1 Qu'est-ce que le Fonds mondial?	7
2.2 Quelle est la fonction d'une CCM?	9
2.3 Que sont les Critères d'admissibilité et les Normes minimales des CCM?	11
2.4 Quel est le rôle des représentants auprès de la CCM?	12
2.5 Qui sont les représentants de la société civile auprès des CCM?	16
3. Implication significative dans le processus décisionnel de la CCM	18
3.1 Qu'entend-on par « implication significative »?	18
3.2 Comment consulter efficacement votre groupe constitutif et lui rendre des comptes	21
3.3 Comment vous préparer aux réunions de la CCM	24
3.4 Comment vous assurer que vos commentaires sont entendus	26
3.5 Comment mener un processus de sélection ouvert et transparent	28
3.6 Comment surveiller l'implication significative	32
3.7 Que faire en cas de problème	34
3.8 Comment obtenir de l'assistance technique	35
Liste de ressources utiles	41

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

ALF	Agent local du Fonds mondial
BIG	Bureau de l'Inspecteur général
CA	Critères d'admissibilité
CCM	Instance de coordination nationale
CRG	Communauté, droits et genre (Département)
DAT	Dispositif d'appui technique
EANNASO	Eastern Africa National Networks of AIDS Service Organizations
EPA	Évaluation de l'admissibilité et des résultats
GPF	Gestionnaire de portefeuille du Fonds mondial
HRSH	Hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes
ICASO	Conseil international des ONG de lutte contre le sida
ICC	Inter-agency Coordinating Committee (Kenya)
KCM	Instance de coordination du Kenya (CCM du Kenya)
LGBTI	Lesbiennes, gais, bisexuel(le)s, trans et/ou intersexués
NMF	Nouveau modèle de financement
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
OVC	Organisme à vocation confessionnelle
PCA	Populations clés affectées*
PCD	Personnes qui consomment des drogues
PEPFAR	United States President's Emergency Plan for AIDS Relief
PPR	Populations les plus à risque
PSN	Plan stratégique national
PVM	Personnes vivant avec les maladies
PVVIH	Personnes vivant avec le VIH
RP	Réциpiendaire principal
RSS	Renforcement des systèmes de santé
SR	Sous-réциpiendaire
USAID	United States Agency for International Development

* Les expressions « populations clés » et « populations clés affectées » sont utilisées de manière interchangeable par diverses agences et organisations. Nous utilisons par défaut « populations clés », dans le présent document, conformément aux préférences stylistiques de l'ICASO.

1. PRÉSENTATION DU GUIDE DE FAMILIARISATION

POURQUOI CETTE TROUSSE D'OUTILS A-T-ELLE ÉTÉ DÉVELOPPÉE?

Il existe une somme considérable d'informations en ligne sur le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (ci-après, le « Fonds mondial ») et ses processus. La présente trousse d'outils ne vise pas à répéter cette information. Elle offre plutôt des conseils et des suggestions qui forment un « outil de familiarisation » destiné aux nouveaux membres des Instances de coordination nationale (CCM) du Fonds mondial, afin de les aider à apprendre de l'expérience des autres et de les initier rapidement à l'implication significative dans les prises de décisions. La trousse d'outils a pour objectif d'aider les représentants de la société civile¹ auprès des CCM à être plus efficaces dans leurs rôles de consultation et de représentation. Ses thèmes clés incluent : comment consulter efficacement votre groupe constitutif et lui rendre des comptes, vous préparer aux réunions, faire en sorte que vos commentaires soient entendus, et quoi faire en cas de problème, entre autres. L'objectif ultime de la ressource va au-delà du renforcement de la capacité individuelle des représentants auprès d'une CCM; il consiste à accroître la capacité de la CCM de concevoir et de superviser une réponse plus efficace à l'épidémie du VIH. Autrement dit, cette trousse d'outils est un guide de mentorat virtuel!

À QUI S'ADRESSE CETTE TROUSSE D'OUTILS?

La présente trousse d'outils a été rédigée à l'intention des représentants du secteur du VIH de la société civile auprès des CCM. Elle concerne le VIH davantage que la tuberculose ou le paludisme. Toutefois, nous espérons qu'elle sera utile à tous les représentants de la société civile auprès des CCM. Elle a pour public principal les représentants des populations clés du VIH auprès des CCM; ces populations clés sont définies par le Fonds mondial comme étant les femmes et les filles, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les personnes transgenres, les personnes qui consomment des drogues, les travailleuse(-eur)s du sexe, les détenus, les réfugiés et les migrants, les personnes vivant avec le VIH, les adolescents et les jeunes, les orphelins et les enfants vulnérables, et les populations dans une situation humanitaire préoccupante. Les représentants d'ONG auprès des CCM sont un autre public important de cette ressource.

QUE CONTIENT LA TROUSSE D'OUTILS?

Cette trousse d'outils présente des faits, des préoccupations et questions, des études de cas, des suggestions et des conseils, sous la forme de citations, pour aider les nouveaux représentants du secteur du VIH de la société civile auprès des CCM à voir de nouvelles occasions, à connaître les défis et à tirer parti des solutions développées par d'autres. Des références à d'autres publications et sites Internet utiles sont fournies tout au long du document et une liste de ressources est incluse à la

¹ Dans le présent document, l'ICASO utilise l'expression « société civile » (au lieu de « secteur communautaire ») conformément au langage du Fonds mondial. Dans ce contexte, la définition de « société civile » inclut les représentants d'organisations communautaires et non gouvernementales pour ou par les travailleuse(-eur)s du sexe, les personnes qui consomment des drogues, les personnes transgenres, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les personnes vivant avec le VIH, la tuberculose et le paludisme ou affectées par ceux-ci, les jeunes, et les femmes.

fin. Puisque la quantité d'informations peut devenir accablante, nous avons mis en relief des ressources particulièrement pertinentes, dans le texte de la trousse et au début de la liste de ressources. La Partie 2 qui suit cette introduction porte principalement sur le Fonds mondial, les CCM et la représentation de la société civile au sein de celles-ci. Elle offre un aperçu essentiel des faits avant de passer à la Partie 3, qui aborde les façons de s'impliquer de manière significative dans les processus décisionnels du Fonds mondial.

COMMENT PEUT-ON UTILISER LA TROUSSE D'OUTILS ?

La trousse d'outils a été rédigée à des fins de lecture individuelle. Toutefois, l'information qu'elle contient peut aussi être utilisée pour animer une discussion ou un atelier. Elle suit un ordre logique, mais nous présumons que la plupart des gens ne la liront pas en entier et choisiront plutôt des segments/éléments qui sont particulièrement pertinents pour eux.

DANS QUELLES LANGUES LA TROUSSE D'OUTILS EST-ELLE DISPONIBLE ?

La trousse est disponible en anglais et en français. Surveillez l'éventuelle publication d'autres traductions sur le site Internet de l'ICASO (www.icaso.org). Pour toute question ou tout commentaire au sujet de la trousse d'outils, veuillez communiquer avec Kataisee Richardson, de l'ICASO, à kataiseer@icaso.org.



2. PRÉSENTATION DU FONDS MONDIAL ET DES CCM

2.1 QU'EST-CE QUE LE FONDS MONDIAL?

Le Fonds mondial a été créé en 2002 afin d'accélérer la fin des épidémies de sida, de tuberculose et de paludisme. Il s'agit d'un « partenariat » entre gouvernements, société civile, secteur privé et personnes affectées par ces maladies. Le Fonds mondial collecte et investit près de 4 milliards \$US par année; il verse ces ressources à des programmes dirigés par des experts locaux et des responsables de la mise en œuvre au palier des pays, sous forme de subventions. Le personnel du Fonds mondial est établi à Genève, Suisse.

Le Fonds mondial travaille à l'échelon international. À l'heure actuelle, il distribue des ressources dans 129 pays sur tous les continents. Ses trois principes fondamentaux sont :

LE PARTENARIAT : toutes les parties prenantes participent aux prises de décisions.

L'APPROPRIATION PAR LES PAYS : les maîtres d'œuvre connaissent la meilleure façon de répondre aux maladies.

LE FINANCEMENT EN FONCTION DES RÉSULTATS : les ressources sont dirigées là où elles peuvent donner des résultats.

L'infrastructure d'établissement des subventions du Fonds mondial comprend plusieurs entités et rôles, qui sont décrits dans la section Décodeur de jargon 1.

DÉCODEUR DE JARGON 1 : ENTITÉS DU FONDS MONDIAL

RÉCIPIENDAIRES PRINCIPAUX (RP) : Agences ou organisations, au palier des pays, qui sont financièrement et légalement responsables des résultats des programmes. Les RP sont sélectionnés par les CCM pour gérer la mise en œuvre d'une ou de plusieurs subventions du Fonds mondial. Ils signent les contrats de subvention avec le Fonds mondial. Ce sont habituellement des instances gouvernementales ou des organisations de la société civile, parfois des agences multisectorielles comme l'ONU.

SOUS-RÉCIPIENDAIRES (SR) : Agences de mise en œuvre des programmes, mandatées de fournir des services sous le leadership des RP.

AGENTS LOCAUX DU FONDS (ALF) : Agents qui collaborent étroitement avec les équipes de pays du Secrétariat du Fonds mondial à évaluer et à surveiller les activités avant, pendant et après la mise en œuvre d'une subvention. Ces organisations indépendantes « remportent » un contrat d'ALF de quatre ans, dans un pays. Ce sont habituellement des cabinets comptables et de gestion, souvent affiliés à des entreprises internationales. Les ALF examinent la gestion financière des bénéficiaires de subventions et vérifient quelles activités ont été réalisées telles que décrites dans la subvention, pour présenter un aperçu indépendant du rendement du programme. Afin d'éviter tout conflit d'intérêts, les ALF ne peuvent pas fournir de services de renforcement de la capacité ou d'assistance technique aux RP ou aux CCM.

GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE DU FONDS (GPF) : Employés du Fonds mondial assignés à chaque subvention. Le GPF dirige et gère les processus de négociation à chaque étape du cycle de subvention et gère les rétroactions des autres employés du Secrétariat du Fonds mondial. Il collabore avec les ALF, examine et analyse les demandes de décaissement et détermine les montants de subvention à verser.

ÉQUIPES DE PAYS (EP) : Équipes d'employés du Fonds mondial dédiées aux opérations (gestionnaires de portefeuille et agents de programme), à la surveillance et à la conformité (droit, approvisionnement, finances, surveillance et évaluation) qui se partagent la responsabilité des subventions tout au long de leur cycle de vie.

BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL (BIG) : Composante indépendante faisant partie intégrante du Fonds mondial, qui procède à des vérifications, des enquêtes et des travaux de supervision et de consultation afin de formuler des recommandations objectives et transparentes pour promouvoir les bonnes pratiques, réduire le risque et dénoncer toute utilisation abusive des finances du Fonds mondial. Relevant du Conseil d'administration par l'entremise de son Comité de la vérification et de l'éthique, il sert les intérêts de toutes les parties prenantes du Fonds mondial.

À titre d'agence de financement, le Fonds mondial a pour but principal d'octroyer des fonds aux maîtres d'œuvre des programmes. Avant que les pays puissent recevoir des fonds, les diverses parties prenantes doivent franchir les étapes suivantes :



Chacune de ces étapes est importante. Vous pouvez et devriez vous impliquer directement ou indirectement dans les étapes 2 à 7 pour voir à ce que l'on réponde aux besoins de votre groupe constitutif.

Pour plus d'information sur chaque étape, voir les Ressources utiles ci-dessus. Les processus clés sont expliqués dans la section Décodeur de jargon 2.

DÉCODEUR DE JARGON 2 : PROCESSUS

DIALOGUE DE PAYS : Processus dans le cadre duquel les pays sont tenus d'appliquer le deuxième principe fondamental du Fonds mondial, soit le partenariat. Dans le contexte du Fonds mondial, « partenariat » revêt un sens particulier. Chaque acteur impliqué dans la réponse aux maladies doit prendre part au processus décisionnel. La CCM inclut des représentants de tous les secteurs, mais le Dialogue de pays ratisse plus large; par conséquent, la CCM devrait joindre et impliquer activement des représentants de tous les secteurs, en particulier des populations clés. Le Dialogue de pays a pour but d'identifier des besoins, de travailler à des stratégies nationales, de développer des efforts de mobilisation de ressources et de prioriser les domaines d'intervention et les actions qui auront le plus grand impact. Le Dialogue de pays devrait être un processus continu, débutant bien avant le développement de la Note conceptuelle et se poursuivant tout au long de la mise en œuvre de la subvention.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE NATIONALE : Le Plan stratégique national (PSN) est un plan pluriannuel décrivant des principes, priorités et actions pour guider la réponse nationale à l'épidémie (du VIH/sida). Un Plan stratégique national devrait être entièrement chiffré et développé en consultation avec toutes les parties prenantes. Il devrait servir de fondement à la Note conceptuelle afin de promouvoir une meilleure coordination des programmes et de réduire le fardeau administratif du pays. Chaque pays devrait mettre à jour et réviser périodiquement son PSN. Si un pays n'est pas encore doté d'un PSN pour une maladie en particulier, ou si ce document n'est pas à jour, il peut baser sa demande sur un Cas d'investissement établi.

ÉVALUATION DU PANEL D'EXAMEN TECHNIQUE (TRP) : Une fois soumise, la Note conceptuelle sera évaluée par le Panel d'examen technique. Celui-ci vise à se diriger vers un résultat affirmatif, c'est-à-dire la recommandation selon laquelle la Note conceptuelle est prête pour l'établissement des subventions, en gardant à l'esprit que son objectif est de financer les programmes qui auront le plus grand impact dans le contexte du pays concerné. Si les membres du TRP considèrent qu'une Note conceptuelle n'est pas de qualité suffisante, ils demanderont au pays de la réviser et de la soumettre de nouveau. Une Note conceptuelle soumise plus d'une fois est appelée « itération ». À cette étape du processus, le TRP collaborera avec la CCM et l'équipe de pays du Fonds mondial afin que la demande de financement soit aussi solide que possible. Une fois que le TRP juge que la Note conceptuelle est prête pour la prochaine étape, il la recommande au Comité d'approbation des subventions.



▶ **COMITÉ D'APPROBATION DES SUBVENTIONS (CAS) :** Comité composé de cadres supérieurs du Fonds mondial et de partenaires techniques et bilatéraux. Ceux-ci ont pour responsabilité d'établir le plafond de financement pour la ou les subventions, en tenant compte des recommandations du TRP et de divers facteurs qualitatifs. Le budget des subventions inclut les fonds disponibles par le biais de l'allocation du pays et, le cas échéant, tout montant de « financement incitatif ». Le CAS maintient également un « Registre des demandes de qualité non financées », une liste de projets non financés qui est accessible aux donateurs.

ÉTABLISSEMENT DES SUBVENTIONS : À cette étape, la CCM et le Fonds mondial collaborent avec le RP. Le Fonds mondial évalue le RP, puis tous deux collaborent à développer le cadre de résultats, le budget détaillé, le plan de travail, le plan de gestion de l'approvisionnement et des stocks, et une cartographie de la mise en œuvre. Une fois ce travail terminé, la documentation de la subvention est soumise à un dernier examen du Comité d'approbation des subventions avant d'être envoyée au Conseil d'administration pour approbation.

APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : Après l'examen du Comité d'approbation des subventions, les subventions sont considérées comme « prêtes au décaissement ». Le dossier est ensuite envoyé au Conseil d'administration du Fonds mondial pour approbation finale, après quoi la subvention est signée et le RP reçoit un premier versement.

Source : Site Internet du Fonds mondial – Processus du modèle de financement ou cherchez « Étapes et processus de financement ».

RESSOURCES UTILES :



Présentation du Fonds mondial et des instances de coordination nationale ou site Internet du Fonds mondial en anglais, français, espagnol et russe : www.theglobalfund.org



Source : A Guide to Building and Running an Effective CCM – 2014, Aidspan et Dispositif d'appui technique (DAT) d'Afrique australe



Site Internet du Fonds mondial – Processus du modèle de financement ou cherchez « Étapes et processus de financement » dans le site www.theglobalfund.org

2.2 QUELLE EST LA FONCTION D'UNE CCM?

Les subventions du Fonds mondial sont demandées et supervisées au palier des pays par les CCM, qui sont comparables à des comités composés de membres des secteurs privé et public, notamment le gouvernement, des organisations internationales, des ONG, des établissements d'enseignement, des entreprises privées et des personnes vivant avec les maladies. Depuis le début de 2015, toutes les CCM sont tenues d'inclure des représentants des populations clés² en plus des personnes vivant avec les maladies. La CCM est responsable d'impliquer les populations clés et les personnes vivant avec les maladies (PVM) dans le développement de la Note conceptuelle, et ce jusqu'au processus de mise en œuvre de la subvention. En dépit de cette exigence, assurer une participation large et significative demeure un défi pour plusieurs CCM, pour diverses raisons, y compris les contraintes financières. La CCM a la responsabilité de développer et de soumettre des demandes de subventions au Fonds mondial sur la base des besoins prioritaires à l'échelon national. Après l'approbation de la subvention, la CCM supervise les progrès de la mise en œuvre. Pour chaque subvention, la CCM nomme une ou plusieurs organisations publiques ou privées comme récipiendaires principaux (RP).

² Les populations clés sont définies par le Fonds mondial comme étant les femmes et les filles, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les personnes transgenres, les personnes qui s'injectent des drogues, les travailleuse(-eur)s du sexe, les détenus, les réfugiés et les migrants, les personnes vivant avec le VIH, les adolescents et les jeunes, les orphelins et les enfants vulnérables, et les populations dans une situation humanitaire préoccupante.

LES FONCTIONS ESSENTIELLES D'UNE CCM INCLUENT :

- coordonner le développement et la soumission de la demande de financement nationale (Note conceptuelle);
- nommer le(s) RP;
- superviser la mise en œuvre de la subvention approuvée;
- approuver toute demande de révision du programme;
- assurer les liens et la cohérence entre les subventions du Fonds mondial et les autres programmes nationaux de santé et de développement.

Outre les responsabilités fondamentales ci-dessus, les CCM exerceront dans le Nouveau modèle de financement (NMF) (voir la section Décodeur de jargon 3) un plus grand rôle de leadership qui leur permettra de :

- participer de manière significative aux discussions concernant le Plan stratégique national (PSN), au palier des pays;
- inviter des parties prenantes à prendre part à un Dialogue de pays inclusif et convenir de la répartition du financement.

Ces deux rôles additionnels précèdent le développement de la Note conceptuelle. La tâche consistant à « coordonner le développement et la soumission de la demande de financement nationale » nécessite que la CCM s'assure que la Note conceptuelle reflète les épidémies du VIH, de la tuberculose et du paludisme, les priorités nationales et les plans du pays. Les propositions devraient s'appuyer sur le travail actuel et mettre en relief des domaines où des ressources additionnelles sont requises pour renforcer les programmes existants afin de les rendre durables. Cela nécessite un solide leadership de la société civile pour faire en sorte que les besoins des personnes les plus affectées et les lacunes soient adéquatement identifiés et articulés, avec preuves à l'appui, afin d'assurer leur inclusion dans les Notes conceptuelles. Il faut également que la société civile articule clairement le rôle qu'elle peut jouer dans le cadre de la subvention – que ce soit la prestation directe de services, l'approvisionnement, le plaidoyer, la surveillance, la promotion de la santé et la modification comportementale, la mobilisation communautaire ou d'autres aspects.

Chaque CCM est appuyée par un secrétariat qui a la responsabilité de lui fournir un soutien administratif, par exemple pour l'organisation de réunions et la distribution de documents. Dans la Partie 3, nous aborderons des moyens pratiques pour éviter cela!

DÉCODEUR DE JARGON 3 : NOUVEAU MODÈLE DE FINANCEMENT

NOUVEAU MODÈLE DE FINANCEMENT (NMF) : Le Conseil d'administration a adopté en novembre 2011 une nouvelle stratégie pour la période 2012-2016. Dans le cadre de celle-ci, le Fonds mondial a développé le Nouveau modèle de financement (NMF) pour remplacer le système de financement basé sur les rondes. Le NMF vise à offrir aux maîtres d'œuvre un échéancier plus flexible, un meilleur alignement sur les stratégies nationales et une plus grande prévisibilité du niveau de financement disponible. Il favorise également une implication plus active des maîtres d'œuvre et des partenaires, y compris la CCM, tout au long du processus de demande et de mise en œuvre de la subvention. En vertu du NMF, les CCM ont un rôle élargi dès les premières étapes du processus de demande, en lien avec le développement de la Note conceptuelle et le Dialogue de pays.

Source : *A Guide to Building and Running an Effective CCM, 3e éd. Aidspace / Alliance Regional TS Hub South Asia, 2014.*



Conseil d'expert : Votre rôle au-delà de la participation aux réunions de la CCM

Il est important de considérer les CCM comme un mécanisme plutôt que comme une série de réunions. Le rôle de représentant auprès d'une CCM est une occasion d'ouvrir des portes et de participer à une vaste gamme de processus, comme l'a documenté le rapport sur les Leçons apprises de l'ICASO à l'appui des CCM :

Bien que dans plusieurs pays la CCM serve de point d'entrée aux organisations de la société civile pour interagir avec des responsables des politiques et des décideurs, la capacité d'influence du secteur est déterminée dans une certaine mesure par les structures extérieures aux CCM. De plus, la tendance des CCM à s'occuper de notions relativement abstraites (comme les indicateurs de rendement des subventions, les taux de dépense et la conformité des CCM et des bénéficiaires principaux aux conditions du Fonds mondial) laisse souvent peu de place à ce que des représentants de communautés affectées évaluent et signalent des problèmes pratiques rencontrés dans la prestation des programmes – même si les représentants de la société civile sont particulièrement qualifiés pour commenter ces enjeux. Les organisations de la société civile évitent souvent de signaler des problèmes, par crainte que cela ne compromette leurs relations avec des bénéficiaires principaux et d'autres membres des CCM. Par ailleurs, si des représentants de la société civile ne livrent pas de commentaires, ils sont perçus comme étant naïfs ou sans pertinence, ce qui engendre une perception négative de leur rôle et diminue l'importance de leur implication.

Source : CCM efficaces et implication significative de la société civile et des populations clés affectées, Leçons apprises du travail exhaustif de l'ICASO à l'appui des CCM, octobre 2013.

2.3 QUE SONT LES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET LES NORMES MINIMALES DES CCM ?

Le lancement du NMF a créé une occasion cruciale d'examiner et de réviser le fonctionnement du Fonds mondial. Afin d'optimiser l'impact des subventions, et en réponse à de vastes appels au changement, le Fonds mondial a mis en relief « l'importance cruciale d'assurer l'implication à part entière et significative de la société civile, en particulier des populations clés affectées (PCA) et des personnes vivant avec les maladies (PVM), tout au long du processus du NMF au palier des pays. »³ Concrètement, cela signifie une participation accrue des populations clés et des PVM au Dialogue de pays, au développement de la Note conceptuelle, à la CCM ainsi qu'à la mise en œuvre et à la supervision des subventions.

Les Directives et exigences pour les CCM ont été mises à jour pour inclure un nouveau Critère d'admissibilité (CA) 4.⁴ Les Normes minimales (NM) pour les CCM, en vigueur depuis janvier 2015, constituent les critères minimaux considérés comme vitaux au rendement efficace d'une CCM.

Les CA pour les CCM sont les suivants :



3 NOTE : ICASO utilise l'expression « populations clés » de manière uniforme, mais d'autres organisations, y compris le Fonds mondial, l'utilisent de manière interchangeable avec l'expression « populations clés affectées » (PCA).

4 Approuvé par le Comité de la stratégie, des investissements et de l'impact (SIIC) en juillet 2013 (GF/SIIC08/DP4).



« Si une [personne d'une] population clé ne peut représenter sa communauté, il est important qu'une personne qui en est capable remplisse ce mandat. Cela n'est quand même pas idéal, car "personne ne peut me représenter mieux que moi". Toutefois, si la personne est choisie par les populations clés ou est reconnue pour son rôle de défense des droits humains, sa contribution peut être bénéfique. Si le contexte n'offre pas l'occasion aux populations clés de se représenter publiquement, la CCM ou le pays devrait aider les populations clés à sélectionner un bon représentant pour la CCM, et il devrait exister une façon d'évaluer le mandat de cette personne – le bureau de l'ONUSIDA dans le pays ou le GPF peut aider. »

– Fogue Foguito, directeur général, Positive-Generation, Cameroun; représentant TB auprès de la CCM du Cameroun; expert EPA de la CCM



QUESTIONS ET RÉPONSES #1 :

Que sont les Normes minimales des CCM?

Elles semblent être identiques aux critères d'admissibilité ou en faire partie. Les Normes minimales suivent les Critères d'admissibilité qui devraient être utilisés comme critères minimaux pour l'évaluation du rendement des CCM. Les Critères d'admissibilité et les Normes minimales sont souvent présentés ensemble, sous forme de liste d'exigences et de critères.

Conformément au CA #4, le Fonds mondial exige que toutes les CCM fournissent des preuves de l'inclusion de personnes vivant avec le VIH et de personnes affectées par la tuberculose ou le paludisme (lorsque des fonds sont demandés ou ont déjà été approuvés pour la maladie en question). Les personnes affectées par la tuberculose ou le paludisme incluent les personnes qui ont déjà eu ces maladies ou venant de communautés où ces maladies sont endémiques. S'appuyant sur la Stratégie 2012-2016 du Fonds mondial, la révision du CA #4 aide à faire en sorte que toutes les structures pertinentes au Fonds mondial (y compris les CCM) opérationnalisent les principes de droits humains qui incluent la non-discrimination, l'égalité des genres et la participation des populations clés.

Le CA #4 révisé comporte trois volets :

- Inclure spécifiquement les populations clés touchées, en tant que critère pour les CCM, en tenant compte du contexte socioépidémiologique;
- Augmenter la part des membres des CCM qui représentent les personnes vivant avec le VIH et qui sont elles-mêmes touchées par la maladie; et
- Établir un lien avec le besoin de représentants de la tuberculose et du paludisme dans les contextes où ces maladies posent des problèmes de santé publique, qu'un financement ait été demandé au Fonds mondial ou non.

La révision du CA #4 permettra d'améliorer et d'élargir la représentation des PVM et des populations clés au sein des CCM, d'encourager des Dialogues de pays robustes et le développement de Notes conceptuelles pleinement alignées sur le contexte épidémiologique, et de privilégier des interventions à fort impact visant les populations cibles. Le Fonds mondial exige de toutes les CCM « qu'elles comptent parmi leurs membres des personnes vivant avec le VIH et qui les représentent, des personnes touchées⁵ par la tuberculose⁶ ou le paludisme⁷ et qui les représentent,

5 Personnes ayant vécu avec ces maladies par le passé ou qui sont issues de communautés où ces maladies sont endémiques.

6 Dans des pays où la tuberculose est un problème de santé publique, ou qui ont demandé ou bénéficié de financement dans le cadre de programmes de lutte contre la tuberculose.

7 Dans les pays présentant des preuves permanentes de transmission du paludisme, ou qui ont demandé ou bénéficié de financement dans le cadre de programmes de lutte contre le paludisme.

ainsi que des personnes issues des populations-clés touchées et qui les représentent, en tenant compte des questions épidémiologiques et des questions liées aux droits de l'homme et à l'égalité de genre. Le Secrétariat peut lever l'exigence relative à la représentation des populations-clés touchées s'il estime que cela contribue à protéger des individus. »

Le Critère d'admissibilité 5 exige que tous les membres de la CCM qui représentent des groupes constitutifs non gouvernementaux soient sélectionnés par ceux-ci, dans le cadre d'un processus documenté, transparent et développé au sein de chaque groupe constitutif. Cette exigence s'applique à tous les membres non gouvernementaux, notamment ceux visés par le Critère d'admissibilité 4, à l'exception des partenaires multilatéraux et bilatéraux.

Dans le NMF, le processus d'examen des six Critères d'admissibilité de la CCM a été modifié :

- Les Critères 1 et 2 sont évalués lors de la soumission de la Note conceptuelle;
- Les Critères 3 à 6 sont évalués annuellement à l'aide de la méthodologie d'Évaluation de l'admissibilité et des résultats (EPA).
(Voir la section Décodeur de jargon 4.)

Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, le Critère 1 est évalué au moment de la soumission de la Note conceptuelle, et lorsque les CCM doivent « documenter clairement les mesures prises en vue de faire participer les populations clés touchées à l'élaboration des notes conceptuelles, notamment les populations les plus exposées au risque. »

▶ DÉCODEUR DE JARGON 4 : ÉVALUATION DE L'ADMISSIBILITÉ ET DES RÉSULTATS DES CCM

L'ÉVALUATION DE L'ADMISSIBILITÉ ET DES RÉSULTATS (EPA) est réalisée chaque année. Toutes les CCM doivent procéder à une EPA avant de soumettre une Note conceptuelle. L'EPA concerne la conformité de la CCM aux Critères d'admissibilité (CA) 3 à 6 ainsi qu'aux Normes minimales. Elle a pour objectif de déterminer le niveau de fonctionnalité de la CCM et d'améliorer son rendement. Si l'on constate que la CCM n'est pas conforme aux CA #3 à 6, un plan d'amélioration sera appliqué. Des rétroactions seront sollicitées auprès des parties prenantes clés du pays pour l'évaluation. Le Plan d'amélioration sera ensuite soumis au Fonds mondial, qui déterminera s'il est raisonnable et acceptable, avant la soumission de la Note conceptuelle. Les CCM qui réussissent l'évaluation en satisfaisant aux six Critères d'admissibilité et aux Normes minimales connexes se voient accorder une autorisation d'admissibilité valable pour un an. Cette autorisation permet aux CCM de soumettre une Note conceptuelle en tout temps au cours de l'année sans devoir reprendre l'évaluation des Critères d'admissibilité 3 à 6.

2.4 QUEL EST LE RÔLE DES REPRÉSENTANTS AUPRÈS DE LA CCM?

Le rôle collectif des représentants auprès de la CCM est de remplir les fonctions de la CCM (décrites à la section 2.2). Une CCM compte habituellement entre 15 et 30 représentants de tous les secteurs. Chaque membre de la CCM représente un groupe constitutif – par exemple, les secteurs privé et public, comme le gouvernement, les organisations internationales, les ONG, la société civile, les établissements d'enseignement, les entreprises privées et les personnes vivant avec les maladies. Chaque membre a la responsabilité de représenter son groupe constitutif et son organisation (ou, de préférence, son groupe constitutif plutôt que son organisation). En représentant les besoins de votre groupe constitutif, vous ferez en sorte qu'ils soient reflétés le mieux possible dans la Note conceptuelle, qu'ils reçoivent des fonds et soient mis en œuvre tel que planifié.

Chaque CCM est organisée différemment; l'ensemble de la CCM est responsable de toutes les fonctions qui lui incombent, mais elle peut regrouper ses membres en comités pour accomplir des tâches clés – par exemple, la rédaction de la Note conceptuelle, la supervision, la gestion de programme ou les finances. En outre, la CCM peut inclure des Groupes de travail composés de membres de la CCM et de non-membres. Ces comités et groupes de travail sont souvent là où les véritables discussions et débats se déroulent; de plus, ils offrent l'occasion de solliciter les commentaires de non-membres. Les résultats des groupes de travail peuvent être présentés lors d'une réunion de la CCM, mais ils ne peuvent être imposés. Les comités de la CCM proposent quant à eux des décisions concrètes à discuter, puis à faire amender ou approuver par le groupe élargi de la CCM.

Par conséquent, les rôles principaux des représentants auprès de la CCM consistent en une implication dans :

- 1 Le Dialogue de pays
- 2 Le développement/examen du Plan stratégique national (PSN) (l'implication de la CCM varie selon le pays)
- 3 Les réunions de la CCM
- 4 Le développement, la négociation et l'établissement des subventions du Fonds mondial (étapes multiples)
- 5 La supervision de la subvention du Fonds mondial.



Conseil d'expert : Impliquez-vous à chaque étape et demeurez impliqué

Il est essentiel que la société civile soit bien représentée au sein de divers comités, comme l'équipe de rédaction de la Note conceptuelle et le comité de sélection des SR. Vous devez examiner toutes les étapes du processus – Dialogue de pays, développement du PSN, rédaction de la Note conceptuelle, établissement des subventions, mise en œuvre et supervision. Assurez-vous que la société civile est représentée et soutenue, car il est utile de savoir ce qui est à surveiller. – Ivan Cruickshank, représentant de la société civile et président de la CCM de la Jamaïque

Outre la coordination du développement des subventions du Fonds mondial, la CCM a également la responsabilité de s'assurer que les subventions sont mises en œuvre efficacement. Comme l'indique le Guide de supervision des CCM du Fonds mondial :

« La supervision est une responsabilité essentielle des CCM et chacun de leurs membres doit pouvoir consacrer suffisamment de temps pour comprendre la performance des subventions, en vue de formuler des recommandations responsables. Le Fonds mondial est toutefois conscient du fait que les membres des CCM ont souvent des emplois du temps chargés, dans la mesure où ils ont beaucoup d'autres responsabilités. C'est pourquoi il est important de bien organiser les réunions des CCM et de disposer de processus de supervision bien définis, qui utilisent au mieux le temps passé sur les fonctions de supervision des CCM. Il est également important, lors du processus de supervision, que le PR se charge de fournir en temps voulu à la CCM des rapports mis à jour ; la CCM est chargée d'examiner ces rapports, d'analyser les informations reçues et de donner des conseils aux PR sur la mise en œuvre des subventions. »

Il pourrait y avoir plus qu'une subvention à superviser. Par exemple, selon le contexte du pays, il pourrait exister des subventions pour le VIH, la tuberculose, le paludisme ou le renforcement des systèmes de santé. Certaines d'entre elles pourraient être combinées. Les membres de la CCM qui siègent au Comité de supervision devront assumer des tâches supplémentaires de supervision, comme des visites sur le terrain, dans le cadre de leurs responsabilités. Les membres de la CCM ne siègent pas tous au Comité de supervision. Si vous n'y siégez pas ou ne pouvez y siéger, il est important de faire en sorte que les besoins de votre groupe constitutif soient compris et mis de l'avant par les membres de la CCM qui y prennent part. Que vous soyez membre du Comité de supervision ou non, la supervision des subventions peut prendre du temps, mais elle est essentielle – en particulier pour les représentants de la société civile auprès des CCM qui peuvent porter l'expérience des utilisateurs de services à l'attention de la CCM.

Officiellement, l'engagement en termes de temps pour les représentants auprès de la CCM inclut la participation à toutes les réunions de la CCM (souvent quatre réunions par année, en plus de réunions extraordinaires), de même que le temps requis pour le travail de comité (comme le Comité de supervision). On s'attend à ce que les représentants auprès de la CCM lisent les ordres du jour et les procès-verbaux des réunions ainsi que les documents distribués pour discussion lors de celles-ci. (Voir la section Questions et réponses #4 pour plus d'information sur le réel engagement en termes de temps.)

QUESTIONS ET RÉPONSES #2 :

Qu'est-ce qu'un suppléant et quel est son rôle?

Le Fonds mondial recommande à chaque groupe constitutif de sélectionner un membre suppléant pour participer aux réunions de la CCM lorsque le représentant régulier ne peut y être présent. Les membres suppléants devraient être inscrits sur la liste des membres de la CCM (et non sélectionnés au besoin) et tenus au courant des activités et décisions de la CCM. Le mandat de la CCM devrait inclure des dispositions à cet effet. Les représentants auprès de la CCM devraient s'assurer que leur suppléant pourra les remplacer s'ils ne peuvent être présents à une réunion de la CCM.

Source : Adapté de *A Guide to Building and Running an Effective CCM*, 2014, Aidspan et DAT Afrique australe.



« Je représente officiellement les PVVIH, mais il y a un autre représentant PVVIH auprès de la CCM – nous sommes des PVVIH. Il y a aussi des sièges réservés aux personnes qui consomment des drogues (PCD), aux HRSH et aux travailleuses et travailleurs du sexe, mais la nature de leur représentation n'est pas la même. Par exemple, le représentant des PCD est le directeur du réseau de réduction des méfaits; il ne consomme pas de drogues, mais il est un expert de la prestation des services. Il en va de même pour le travail du sexe : la représentante est affiliée à une ONG qui travaille à des enjeux dans ce domaine. Il y a plusieurs raisons à cela, notamment un manque de mobilisation de certaines de ces communautés, et la stigmatisation et la discrimination qui nuisent à leur représentation. Nous avons une représentation équilibrée du gouvernement, de la société civile et des Nations Unies/partenaires techniques, mais pas autant du secteur privé et des organisations religieuses. »

– Alexandr Curasov, représentant des PVVIH auprès de la CCM, Moldavie

1

ÉTUDE DE CAS 1 : LE RÔLE DE SUPERVISION – DEUX EXPÉRIENCES DISTINCTES

Différentes CCM ont différents règlements et modes de fonctionnement. Par exemple, en Moldavie, les représentants auprès de la CCM qui siègent au Comité de supervision ne peuvent pas être affiliés à une organisation recevant de l'argent du Fonds mondial. Cela limite qui peut siéger au Comité de supervision et sa connexion à ce qui se passe réellement sur le terrain. Comme l'explique Alexandr Curasov, représentant des PVIH auprès de la CCM de la Moldavie : « *La vraie supervision vient des parties "intéressées", qui sont essentielles à la livraison des différentes composantes d'une subvention. Elles se surveillent entre elles, mais pas nécessairement de manière officielle. Si un problème survient, il peut être signalé à la CCM pour discussion. Nous avons là un rôle crucial, car nous pouvons apporter des exemples de la vie réelle. Par exemple, si l'équipement ne fonctionne pas à l'hôpital, on se retrouve avec une salle bondée de gens qui attendent leur test de charge virale – ce qui n'aide pas à les encourager à revenir pour des suivis médicaux périodiques.* »

En revanche, comme l'explique Peninah Mwangi, directrice générale du Bar Hostess Empowerment Support Programme (BHESP) et représentante des populations clés auprès de la CCM du Kenya (KCM) : « *Au Kenya, en théorie, tout membre de la CCM peut siéger au Comité de supervision pour autant qu'il déclare ses intérêts, par exemple si son organisation reçoit de l'argent du Fonds mondial. Et bien sûr, à titre de représentante des populations clés, je dois représenter toutes les communautés de populations clés, et pas seulement les travailleuses du sexe. L'implication dans les réunions de la CCM et les processus de développement des subventions est importante, mais pour moi, siéger au Comité de supervision est un rôle très crucial. À ce titre, je visite divers comtés du Kenya pour voir à ce que les populations clés fassent partie des programmes sur le terrain et reçoivent des ressources, et pour veiller à l'impact. Mes dépenses sont payées, mais cet aspect de mon rôle au sein de la CCM exige beaucoup de temps... mais c'est un rôle très important à jouer. Si des représentants de la société civile auprès des CCM n'ont pas l'occasion de siéger au Comité de supervision (celui du Kenya est sur invitation), il est très important qu'ils s'assurent que leurs groupes constitutifs figurent à l'ordre du jour de ceux qui font les visites de supervision. Assurez-vous qu'ils posent les bonnes questions et connaissent les éléments à surveiller. Même si vous ne siégez pas au Comité de supervision, vous pouvez signaler des enjeux lors des réunions de la CCM et demander une visite de supervision pour enquête; vous pouvez faire un suivi auprès du secrétariat pour vous en assurer – et voilà une raison pour laquelle il est important d'être en bons termes avec le secrétariat de votre CCM!* »

QUESTIONS ET RÉPONSES #3 :

Que signifie « conflit d'intérêts » dans le contexte du Fonds mondial, et quand devrais-je en déclarer un?

Un « **conflit d'intérêts** » est une situation où des représentants du secteur non gouvernemental auprès d'une CCM (ou leurs suppléants) peuvent utiliser leur position pour promouvoir des ambitions ou intérêts personnels ou les intérêts de leur organisation, ou agir dans l'intérêt d'un membre de leur famille, d'un époux ou conjoint, ce qui a pour effet de compromettre les intérêts des bénéficiaires du projet ou du grand public et de limiter la capacité des autres représentants auprès de la CCM.

Types de conflits d'intérêts :

1. **Intérêts financiers :** Avantages financiers que les représentants d'organisations ou de communautés qui occupent les postes de président, de vice-président ou de membre de la CCM peuvent tirer directement ou indirectement d'une décision de la CCM.
2. **Intérêts programmatiques :** Avantages non financiers directs pour un programme ou un département du secteur des soins de la santé, de la société civile ou du secteur privé, obtenus par le biais d'un lobbying pour des activités, des niveaux de financement ou une distribution spécifique des fonds.
3. **Intérêts administratifs :** Tirer des avantages du fait d'être président, vice-président ou membre de la CCM, en militant pour une certaine décision de la CCM ou en faisant pression sur la CCM par des décisions, des ordres ou d'autres règlements qui régissent les activités d'organisations ou de communautés représentées dans une CCM, mais qui ne régissent pas les activités de cette dernière.
4. **Avantages tirés de l'appui de membres de la famille ou de collègues :** Tirer des avantages (avancement professionnel ou avantage financier) d'un proche ou d'un collègue d'un membre de la CCM ou de son suppléant, à l'issue d'une certaine décision de la CCM.

Tous les représentants auprès de la CCM et leurs suppléants devraient déclarer honnêtement tout conflit d'intérêts lié à l'une ou l'autre des situations ci-dessus (ou à toute autre situation pouvant être considérée comme un conflit d'intérêts). Dans un tel cas, les prises de décisions devraient être suspendues jusqu'à ce que le conflit d'intérêts soit résolu. Tout manquement à cette directive conduira à l'exclusion de la CCM conformément à la procédure ci-dessous ou par le biais d'un vote majoritaire de la CCM.

Source : *Theory and practice of involving non-governmental Stakeholders in CCM activities based on practices in selected countries of Eastern Europe and Central Asia. EHRN, 2012.*

2.5 QUI SONT LES REPRÉSENTANTS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AUPRÈS DES CCM ?

Les Normes minimales pour les CCM exigent qu'au moins 40 % de leurs membres viennent du secteur de la société civile. Les Normes minimales sont devenues obligatoires en janvier 2015, mais la cible de 40 % fait partie des directives du Fonds mondial aux CCM depuis un certain temps et la plupart des CCM l'ont atteinte.

Les groupes constitutifs de la société civile au sein de la CCM sont définis au sens large comme incluant les ONG nationales, les organisations communautaires, les personnes vivant avec les maladies, les populations clés affectées, les organisations à vocation confessionnelle (OVC), le secteur privé et les établissements d'enseignement non gouvernementaux, mais excluant les organisations multilatérales et bilatérales.

La CCM doit veiller à ce que son bassin de membres soit conforme aux critères du Fonds mondial. En vertu du Critère d'admissibilité 4, elle devrait inclure spécifiquement :

- les populations clés, en tenant compte du contexte socioépidémiologique;
- une proportion accrue de personnes vivant avec le VIH et qui les représentent;
- un lien avec le besoin de représentants de la tuberculose et du paludisme dans les contextes où ces maladies posent des problèmes de santé publique (en présence ou non d'une demande de financement au Fonds mondial).

ÉTUDE DE CAS 2 : REPRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AU SEIN DE LA CCM DU KENYA

Au Kenya, les acteurs non étatiques de la CCM (membres non gouvernementaux de la CCM) incluent :

- un représentant des populations clés
 - deux organisations religieuses (une chrétienne et une musulmane)
 - un représentant des PVVIH (PVM)
 - un représentant de la TB (PVM)
 - un représentant du paludisme (PVM)
 - un représentant des ONG
 - un représentant informel du secteur privé
 - un représentant officiel du secteur privé
 - Tous les représentants ont un « suppléant », à l'exception de la PVM paludisme
- Note : PVM est une expression du Fonds mondial qui signifie « personnes vivant avec les maladies ».

2

3

ÉTUDE DE CAS 3 : REPRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AU SEIN DE LA CCM DU CAMEROUN

Les représentants de la société civile auprès de la CCM incluent :

- Une PVM tuberculose
- Deux PVM VIH
- Une PVM paludisme
- Deux ONG nationales
- Un syndicat
- Deux organisations religieuses
- Deux PPR (incluant HRSH, détenus, travailleuse(-eur)s du sexe, jeunes, etc.)
- Deux représentants du secteur privé
- Tous les représentants ont un « suppléant ».

3. IMPLICATION SIGNIFICATIVE DANS LE PROCESSUS DÉCISIONNEL DE LA CCM

3.1 QU'ENTEND-ON PAR « IMPLICATION SIGNIFICATIVE » ?

L'implication significative va bien au-delà du fait d'inclure des groupes communautaires dans une réunion ou de les y inviter. Elle présente des caractéristiques très particulières. Ci-dessous, des exemples de ces caractéristiques pour une tribune ou un processus national relatif au VIH, comme une CCM. Le processus de la CCM offre l'assurance du premier et du troisième point, et il est à espérer qu'elle englobe le deuxième point également. Qu'en est-il des autres éléments? Quelles bonnes pratiques sont établies au sein de votre CCM?

Liste de contrôle de bonnes pratiques pour l'implication significative du secteur communautaire :



Source : <http://www.icaso.org/media/files/23990-weworktogether-FRpages.pdf>, ICASO 2014, www.icaso.org

QUESTIONS ET RÉPONSES #4 :

Quel est le réel engagement en termes de temps pour un représentant auprès d'une CCM?

« À titre de membre de la CCM, vous avez également un rôle à jouer dans le développement du PSN et dans le Dialogue de pays, et à plus grande échelle encore, au Kenya, vous êtes également appelé à prendre part au groupe de leadership du PEPFAR et à servir de représentant des populations clés auprès de l'ONUSIDA et du Comité de coordination interagence (ICC). Bien que ces tâches ne fassent pas partie du rôle officiel de représentant auprès de la CCM, chez nous elles viennent avec le poste. Le temps investi n'est pas tant dans les réunions de la CCM, car il n'y en a que quatre par année, en plus d'occasionnelles réunions extraordinaires. Mais les réunions externes pour guider le Conseil national sur le sida (NAC), l'ICC et le développement du Plan stratégique national (PSN) et la supervision au palier du pays exigent beaucoup d'efforts, au point d'accaparer votre travail de jour. Un autre rôle clé des représentants de la société civile auprès des CCM, quoiqu'il ne s'agisse pas précisément d'un processus, consiste à bâtir des liens et des relations avec d'autres membres de la CCM et des parties prenantes clés – cela prend du temps, car vous devez saisir les occasions de discussion informelle et passer du temps avec les gens. » – Peninah Mwangi, directrice générale du Bar Hostess Empowerment Support Programme (BHESP), représentante des populations clés auprès de la CCM, Kenya (KCM)

« Lorsque vous postulez pour devenir représentant de la société civile auprès de la CCM du Cameroun, votre organisation doit signer une lettre attestant que vous êtes libre de consacrer 25 % de votre temps au travail aux enjeux de la CCM. Mais le poste exige beaucoup plus de temps que cela – l'an dernier [2015], pendant la rédaction de la Note conceptuelle, mon rôle de représentant auprès de la CCM occupait 75 % de mon temps. Heureusement, au Cameroun, on ne siège à la CCM que pendant quatre ans : deux comme suppléant et deux comme représentant à part entière. » – Fogue Fogue, directeur général, Positive-Generation, Cameroun; représentant TB auprès de la CCM du Cameroun; expert EPA de la CCM



« En tant que jeunes siégeant à la CCM, nous avons appris à défendre nos positions, peu importe les défis que nous rencontrons parfois aux côtés de membres plus expérimentés. Nous sommes privilégiés de parler des communautés que nous représentons et de participer aux prises de décisions sur les enjeux qui touchent notre santé et nos vies. Nous avons appris qu'avant une réunion de la CCM, nous devons consulter nos pairs quant à nos besoins, obstacles et priorités. Nous avons également compris l'importance de rendre des comptes à nos organisations et réseaux après les réunions. Le leadership visible de deux jeunes dans la CCM a renforcé la solidarité entre les jeunes et permis de contrer les stéréotypes, la stigmatisation et la discrimination. »

– Claudia Nizigiyimana, représentante des personnes vivant avec les maladies (PVIH), et Mona (Nicolas) Ndayizeye, représentant des LGBTI auprès de la CCM du Burundi. Tous deux sont également jeunes représentants auprès de la CCM.

Source : Abrégé intitulé « Young people's experience on Burundi's Global Fund CCM », soumis par ces deux individus au Congrès SIDA 2016.

« Les gens ont besoin d'information adéquate à examiner en temps opportun; il faut permettre à la société civile de préparer des questions et d'obtenir des clarifications sur les enjeux et processus de la CCM. Souvent, on ne reçoit pas l'information suffisamment à l'avance pour pouvoir remplir notre rôle. Par exemple, les rapports du RP sont parfois présentés lors de la réunion de supervision de la CCM, au lieu d'être distribués à l'avance. Cela ne donne pas assez de temps aux membres de la CCM pour préparer leurs questions. Dans un tel cas, vous devez faire savoir que cela n'est pas satisfaisant et que vous avez besoin des documents à l'avance – collaborez avec le président de la CCM à améliorer la situation. »

– Ivan Cruickshank, représentant de la société civile et président de la CCM de la Jamaïque

DES REPRÉSENTANTS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AUPRÈS DES CCM ONT IDENTIFIÉ LES FACTEURS COMMUNS SUIVANTS COMME ÉTANT IMPORTANTS À UNE IMPLICATION SIGNIFICATIVE DANS LES PROCESSUS DÉCISIONNELS DU FONDS MONDIAL :

- Sélectionner des représentants auprès de la CCM ayant les compétences nécessaires, l'engagement, le temps et l'appui d'une organisation à leur participation active (voir la Partie 3.5).
- Intégrer adéquatement les nouveaux représentants de la société civile au sein de la CCM ainsi que leurs suppléants, de manière à accélérer leur courbe d'apprentissage et leur implication active.
- Demander de l'aide pour comprendre les procédures et processus décisionnels, la documentation et l'information, et les nuances du fonctionnement de la CCM; l'aide peut venir d'un mentor, d'une source d'assistance technique officielle ou de réunions parallèles avec des membres expérimentés de la CCM, etc. Si vous ne savez pas de quel type d'aide vous avez besoin, demandez à une partie prenante de vous assister (voir la Partie 3.2).
- Utiliser des processus consultatifs existants et novateurs afin que les besoins du groupe constitutif soient identifiés et communiqués.
- Développer des priorités collectives et des messages fermes; exploiter les forces de la société civile pour présenter des histoires, des rapports et des données illustrant ce qui se passe sur le terrain (voir les Parties 3.2 et 3.3).
- S'assurer que les voix des groupes constitutifs sont entendues (voir la Partie 3.4) et demander l'aide d'autres représentants et parties prenantes de la CCM.

RESSOURCES UTILES :



Lisez CCMs Speak: A Needs Assessment for the Global Fund New Funding Model, de l'AIDS Accountability Initiative (AAI), en particulier si vous êtes en Afrique australe



Making the money work for young people: a participation tool for the Global Fund to Fight AIDS, Tuberculosis and Malaria, The Pact, ONUSIDA, 2014

Dans le contexte des prises de décisions du Fonds mondial, l'implication significative est un processus qui consiste à fournir des rétroactions utiles et pertinentes, à être reconnu pour cette contribution, à ce que les rétroactions soient jugées sur la base de leur mérite et incluses dans les extrants, le cas échéant. Le processus pourrait être le Dialogue de pays, le développement du PSN ou de la Note conceptuelle, ou la supervision des programmes. Si l'implication significative est considérée dans cette perspective linéaire, elle peut alors être mesurée, comme dans l'exemple ci-dessous concernant le développement de la Note conceptuelle. L'évaluation de l'implication significative est abordée plus en détail dans la Partie 3.6.



QUESTIONS ET RÉPONSES # 5 :

Être représentant auprès d'une CCM me coûtera-t-il de l'argent?

« Ce n'est pas vraiment un problème en Moldavie, car la plupart des membres de la CCM vivent dans la ville où la CCM est établie et les transports sont peu coûteux, mais dans un pays plus grand, cela pourrait être problématique. Dans notre cas, les coûts les plus importants concernent l'analyse et les avis d'experts. Quels que soient vos coûts, si ceux-ci limitent votre implication significative et votre représentation, vous devez les définir clairement et expliquer pourquoi elles sont nécessaires, puis en informer le secrétariat de la CCM pour savoir quelles ressources pourraient être disponibles. Si cette avenue ne vous aide pas, communiquez avec votre GPF et/ou demandez l'appui financier de sources externes comme des réseaux régionaux, des programmes d'initiatives spéciales, des subventions régionales, etc. Les CCM reçoivent des fonds pour soutenir leurs opérations – consultez leur politique de financement. Communiquez vos besoins de façon transparente pour que les diverses parties prenantes puissent identifier toutes les solutions possibles. Ne gardez pas silence; il est important qu'un système soit établi pour financer votre implication significative, en particulier pendant la rédaction de la Note conceptuelle, car une contribution régulière est cruciale. » – Alexandr Curasov, représentant des PVIH/sida auprès de la CCM, Moldavie

« Au Cameroun, vous ne pouvez pas être représentant auprès de la CCM si vous n'avez pas de soutien ou de compétences pour affronter les défis, et vous devez travailler avec une organisation qui est disposée à appuyer financièrement et techniquement votre rôle au sein de la CCM (à moins que vous ayez l'appui d'un tiers comme GIZ BackUp qui est disposé à payer certaines de vos dépenses). Les RP ne peuvent pas vous appuyer, car cela constituerait un conflit d'intérêts. Le financement du rôle doit être abordé lors du processus de sélection de la représentation auprès de la CCM, sinon nous finirons avec des représentants qui n'ont pas les moyens de se déplacer pour participer aux réunions. La CCM prévoit un budget pour notre participation à seulement quatre réunions par année – et seulement 10 euros chacun pour le transport et les dépenses –, mais l'an dernier nous avons eu plus de 20 réunions. Il nous faut parfois représenter d'autres représentants de la société civile auprès de la CCM s'ils habitent loin ou si les réunions ne sont pas annoncées suffisamment d'avance. De plus, le travail de la délégation de la société civile qui aide à guider les représentants de la société civile auprès de la CCM n'est pas entièrement financé par la CCM et exige des ressources supplémentaires. Heureusement, cela ne relève habituellement pas des individus, mais plutôt des organisations impliquées. » – Fogue Foguito, directeur général, Positive-Generation, Cameroun; représentant TB auprès de la CCM du Cameroun; expert EPA de la CCM

Parfois, l'implication significative vient avec l'expérience – lorsque je me suis joint à la CCM, j'étais naïf! Je ne comprenais pas de quoi les gens parlaient – les processus, les détails des autres maladies comme le paludisme – chaque membre de la CCM doit faire ses apprentissages et suivre son cheminement. Il faut un véritable engagement. Tous les représentants auprès de la CCM sont des gens occupés et de grande notoriété, mais sans engagement personnel à apprendre vous ne serez pas efficace – cela fait partie du rôle de bénévole, cet engagement à investir un temps précieux pour comprendre et s'impliquer adéquatement. Lorsque vous y arrivez, vous pouvez faire une réelle différence et être entendu par le gouvernement et les partenaires techniques, mais le simple fait de connaître votre groupe constitutif n'est pas suffisant – vous devez comprendre les processus et développer des relations avec d'autres parties prenantes. Vous devez lire, apprendre, parler, visiter, discuter et partager! Les nouveaux représentants auprès de la CCM de l'Indonésie doivent suivre leur propre chemin, développer leur confiance et savoir que nous, anciens membres, sommes là pour la mémoire institutionnelle, les histoires, les choses que nous avons apprises à nos dépens, les manières d'aider, et la rassurance que nous avons tous eu ce sentiment d'être perdus en cours de route!
– Daniel Marguari, représentant auprès de la CCM de l'Indonésie, 2003-2015.

3.2 COMMENT CONSULTER EFFICACEMENT VOTRE GROUPE CONSTITUTIF ET LUI RENDRE DES COMPTES

À titre de représentant de la société civile auprès d'une CCM, votre rôle principal est de représenter les perspectives et les besoins de votre groupe constitutif. Cela n'est pas une tâche facile. Vous devrez garder votre groupe constitutif informé, le consulter avant les processus décisionnels et lui fournir des rétroactions.

Vous constaterez peut-être que des processus sont déjà établis pour les consultations et que des fonds sont disponibles pour les réunions régulières. Vous devrez juger si ces processus sont adéquats et s'il est possible de les renforcer. Les CCM ont la responsabilité de s'assurer que leurs membres peuvent remplir leur rôle et que des prestataires d'assistance technique peuvent contribuer à l'efficacité des CCM, notamment en appuyant votre implication significative (voir la Partie 3.8).



« Le Fonds mondial paie pour une réunion de rétroaction par année pour chaque groupe constitutif représenté auprès de la CCM. Nous demandons deux réunions par année à partir de l'an prochain. Le Fonds mondial couvre le coût de ces réunions, y compris les indemnités journalières, le transport, l'hébergement, etc. Il paie aussi pour une réunion plus vaste où les acteurs non étatiques peuvent discuter des enjeux pertinents à notre secteur. Les groupes de populations clés ont formé un consortium distinct du regroupement des organisations de la société civile. Le consortium des populations clés a sa propre liste de diffusion, ses groupes What's App sur téléphone mobile et ses circulaires par courriel. Il fait également partie d'un groupe plus large d'organisations de la société civile et bénéficie ainsi de leurs circulaires et informations. Les populations clés ont des occasions régulières de se rencontrer – nous n'avons pas toujours besoin d'y discuter directement des enjeux du Fonds mondial, mais ce sont des occasions de se renseigner sur les enjeux et les besoins des populations clés. Par exemple, au Kenya, des réunions sont organisées par l'Open Society Foundation, le Conseil national de lutte contre le sida (NACC), les groupes de travail techniques du NASCOP (ministère de la Santé), le KANCO – autant d'excellentes occasions de partager des idées et de voir qui pourrait être notre allié ou exprimer des objections à nos arguments, mais aussi de voir les choses sous un autre angle – l'envers de la médaille.

Il est très important de connaître les enjeux de tous les groupes que vous représentez – si vous êtes représentant des populations clés, mais travaillez pour une



QUESTIONS ET RÉPONSES #6 :

Comment votre groupe constitutif peut-il vous aider en tant que représentant auprès de la CCM?

Votre groupe constitutif peut :

- vous fournir des données, des preuves et des témoignages des expériences liées aux enjeux abordés;
- vous aider dans le rôle de surveillance;
- vous aider dans les mécanismes de consultation et de rétroaction, en vous offrant des commentaires et des conseils;
- vous guider; et
- mettre en œuvre des solutions pertinentes, à l'issue des réunions, notamment en développant des plans d'action de plaidoyer et de lobbying.

Votre capacité de représenter votre groupe constitutif dépendra dans une certaine mesure du degré de mobilisation, d'organisation et de collaboration au sein de celui-ci. Si votre groupe constitutif est bien organisé, il est probablement doté de mécanismes de consultation comme des listes de diffusion, des réunions régulières, des groupes de SMS, des réunions de réseau, etc. Dans d'autres cas, il est possible que les mécanismes de communication avec les groupes constitutifs, les processus décisionnels, les individus inclus et les représentants des divers enjeux ou groupes ne soient pas clairs. Même si cela ne relève pas directement de votre rôle, il est important pour votre réussite d'améliorer la mobilisation, l'organisation et la communication au sein de votre groupe constitutif. La Partie 2 de Travailler ensemble, de l'ICASO, offre un vaste éventail de listes de contrôle, d'idées, d'exemples et de conseils pour l'implication significative de la société civile. Bon nombre de ces ressources sont pertinentes et utiles et peuvent aider à guider et à soutenir la consultation. Un autre outil pratique pour appuyer une vaste mobilisation de la communauté est la publication All Together Now de l'Alliance internationale contre le VIH/sida.

RESSOURCES UTILES :



Lisez les sections pertinentes de la publication Travailler ensemble de l'ICASO – des conseils utiles, des listes de contrôle et des études de cas pour une implication significative dans les réponses nationales.



Cliquez sur ce lien Internet pour des exemples de chartes : Civil Society Priorities Charters ou visitez www.aidsaccountability.org et cherchez « Priority Charters ».

En pratique, les représentants de la société civile auprès de la CCM ont souvent de multiples niveaux de groupes constitutifs à représenter, selon l'enjeu abordé. Par exemple, vous pourriez parfois représenter votre propre groupe constitutif, en exprimant les besoins des hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HRS); à d'autres occasions, votre plaidoyer pourrait être plus général et englober la communauté des populations clés, ou ratisser encore plus large et s'étendre au secteur de la société civile! Il est important de se

rappeler que le Fonds mondial et par conséquent la CCM sont un « partenariat » de parties prenantes; ils sont là pour assurer un investissement judicieux des ressources; nous devons donc représenter nos groupes constitutifs et les meilleures approches pour avoir un impact sur le VIH, la tuberculose et le paludisme. Cela nécessite de faire preuve de sens pratique et de ne pas être rigide dans notre alignement avec les acteurs non étatiques. Une collaboration et des programmes interreliés avec l'État sont essentiels.

Les processus varient, mais dans plusieurs pays la consultation de la société civile inclut une combinaison de réunions consultatives planifiées et de visites consultatives sur le terrain (souvent payées par la CCM/le Fonds mondial), de processus consultatifs au sein des communautés constitutives (non financées par le Fonds mondial), de réunions opportunes organisées parallèlement à d'autres événements, et de processus spécifiques pour faciliter l'élaboration des priorités et de messages collectifs (voir le travail sur les Chartes des priorités de la société civile, ci-dessous).

Dans certains pays, les groupes de la société civile œuvrant à des enjeux liés au VIH ont reçu l'appui d'AIDS Accountability International (AAI) et de leurs donateurs pour développer des Chartes des priorités de la société civile. Ce document d'information, intitulé The Civil Society Priorities Charter – Good Practice for Global Fund Country Dialogue, résume le travail d'AAI pour soutenir la participation de la société civile aux processus décisionnels du Fonds mondial. Il utilise une méthodologie d'établissement des priorités fondée sur un processus en huit étapes appliqué par des groupes de participants. Les participants identifient d'abord leurs deux principales priorités stratégiques. Ensuite, ils travaillent à identifier des données probantes démontrant pourquoi ces éléments sont prioritaires, à l'aide de données épidémiologiques et de preuves biomédicales illustrant la nécessité de l'intervention. Cela constitue le « cas d'investissement » de la société civile. Les étapes suivantes consistent à élaborer des stratégies pour mettre en œuvre la priorité et identifier des activités prioritaires. Les participants classent ensuite par ordre de priorité les populations que l'intervention devrait cibler, puis déterminent où et quand les activités devraient avoir lieu, et quelles organisations locales de la société sont les mieux placées pour les réaliser. Enfin, les participants discutent des indicateurs de surveillance et d'évaluation pour mesurer l'impact. Une fois les priorités établies par les groupes, elles sont partagées avec les autres participants dans la salle, puis on procède à un vote pour déterminer leur ordre d'importance dans la Charte.

La consultation doit être continue et circulaire. Après les réunions, il est vital de rendre des comptes à vos groupes constitutifs, en expliquant quelles décisions ont été prises et pourquoi, et en identifiant ce à quoi le groupe devrait réfléchir en vue de la prochaine réunion. Les comptes rendus des réunions de la CCM sont une occasion d'expliquer les processus et de clarifier les raisons de certaines décisions. Ils permettent également de parler des alliés, des



organisation qui se consacre à un groupe constitutif spécifique comme le travail du sexe, il est vital que vous saisissez toutes les occasions de participer à des réunions et d'apprendre des autres groupes de populations clés comme les HRSH, les personnes qui consomment des drogues, etc. Par exemple, je participe pratiquement chaque semaine à des réunions externes sur des enjeux de populations clés; lorsque j'assiste à une réunion du PEPFAR, je choisis délibérément de ne pas m'asseoir avec le groupe des travailleuses du sexe, mais plutôt avec celui des HRSH ou des personnes qui consomment des drogues, pour en apprendre plus sur leurs besoins et créer un lien de confiance avec eux. »

– Peninah Mwangi, représentante des populations clés auprès de la CCM du Kenya (KCM)

« Il y a des moments clés où il faut travailler dans les coulisses pour obtenir un consensus clair et un ensemble détaillé d'idées pour contester une proposition. Par exemple, en Moldavie, pour favoriser la transition et la pérennité, le gouvernement a avancé qu'il devrait y avoir un seul RP – ce qui l'éloignerait de l'approche de financement à deux voies. Dans ce cas, il était important de répliquer avec une avenue de rechange détaillée, appuyée par divers alliés. Si vous cernez très clairement ce que veut votre communauté, vous pouvez saisir n'importe quelle occasion pour solliciter des appuis à cette idée. Il est important de créer des alliances avec d'autres représentants – non seulement de la société civile, mais d'autres secteurs également. Pour certains enjeux, les représentants gouvernementaux peuvent être des alliés. »

– Alexandr Curasov, représentant des PVVIH auprès de la CCM de la Moldavie





« La CCM finance deux représentants de la société civile pour visiter les dix régions du Cameroun une fois par trimestre. Nous [représentants de la société civile] effectuons ces visites à tour de rôle – elles incluent des visites dans des établissements de santé, des réunions avec des groupes constitutifs locaux et des réunions consultatives avec approximativement 30 organisations locales. C'est l'occasion de partager les rétroactions des réunions précédentes et des informations sur les discussions et décisions à venir; de solliciter leurs commentaires; et de prendre connaissance des défis qu'elles rencontrent. Chaque visite de la délégation porte sur les trois maladies et sur différents groupes constitutifs. Nous tentons d'augmenter la fréquence de ces visites à une fois par mois; parfois nous réussissons en complétant les fonds par des ressources des organisations de la société civile impliquées. Ces visites consultatives sur le terrain sont la seule façon d'impliquer réellement les communautés – nos groupes constitutifs. Elles sont également importantes pour surmonter les obstacles de communication, à la fois technologiques et linguistiques. Nous traduisons les documents du français à l'anglais pour les distribuer et nous parlons aux groupes constitutifs de la communauté dans leur langue locale. Certains représentants de la société civile ont besoin d'interprètes. »

– Fogue Foguito, directeur général, Positive-Generation, Cameroun; représentant TB auprès de la CCM du Cameroun; expert EPA de la CCM

contre-arguments présentés par d'autres acteurs et de nouvelles informations et preuves apportées à la table. Afin de favoriser une meilleure reddition de comptes, vous devriez développer un mandat dès votre entrée en poste et faire état des réalisations, des défis et des leçons apprises sur une base annuelle lors des réunions du groupe constitutif.

« Après les réunions, je rédige des notes à l'intention de mon groupe constitutif. Il faut parfois que je les traduise en russe, car certains membres de la communauté ne comprennent pas la langue nationale, le roumain. » – Alexandr Curasov, représentant des PVVIH auprès de la CCM de la Moldavie

« En Indonésie, nous n'avons pas de problème avec les consultations auprès du groupe constitutif des PVVIH, car la Spiritia Foundation est une organisation nationale de PVVIH qui est déjà dotée de mécanismes de communications. Nous ne recevons pas de fonds additionnels de la CCM pour nos processus consultatifs, mais nous tenons des réunions régulières, sollicitons des commentaires par courriel, Facebook et d'autres médias sociaux, et utilisons le téléphone pour discuter des enjeux. Cela signifie que nous sommes bien informés lorsque nous arrivons aux réunions de la CCM. Ce n'est pas aussi facile pour certains représentants de la société civile auprès de la CCM dont les groupes constitutifs n'ont pas de mécanismes de planification et de discussion. Il est très important que ces groupes constitutifs demandent du soutien pour une implication significative. Une assistance additionnelle est nécessaire pour les nouveaux représentants auprès de la CCM et pour les jeunes qui y siègent – on doit les aider à comprendre les processus et le rôle de bénévole, et les encourager à poser des questions; il n'y a pas de question stupide, et il y a toujours quelqu'un d'autre dans la salle qui ne connaît pas la réponse et qui n'a pas le courage de le dire! Les jeunes ont des expériences différentes et on doit les aider à faire entendre leur voix et à être pris au sérieux. » – Daniel Marguari, représentant auprès de la CCM de l'Indonésie, 2003-2015.

3.3 COMMENT VOUS PRÉPARER AUX RÉUNIONS LA CCM

La préparation aux réunions de la CCM consiste essentiellement à vous assurer que vous serez en mesure de vous impliquer de manière significative lorsque vous serez à la table. Certaines tâches sont constantes; d'autres sont spécifiques à chaque réunion. Les tâches constantes concernent davantage la compréhension des processus du Fonds mondial, les consultations auprès des groupes consultatifs (voir la Partie 3.2, ci-dessus) et le développement de relations (voir la Partie 3.4, ci-dessous). Des tâches plus spécifiques sont énumérées dans la liste de contrôle ci-dessous.

« En Jamaïque, nous avons la Tribune de la société civile où nous pouvons discuter des enjeux du Fonds mondial sur une base régulière. Cette tribune est financée par plusieurs parties – certaines fournissent le lieu de rencontre; d'autres, les rafraîchissements, etc. – les coûts sont partagés entre les ONG, les réseaux, l'ONU et d'autres parties prenantes intéressées. »

– Ivan Cruickshank, représentant de la société civile et président de la CCM de la Jamaïque

Liste de contrôle des tâches spécifiques à entreprendre avant chaque réunion de la CCM :



Examiner l'ordre du jour. S'assurer que les enjeux de votre groupe constitutif y figurent (voir l'encadré Conseil d'expert.)



Lire le procès-verbal de la réunion précédente. S'assurer qu'il reflète adéquatement les enjeux soulevés et les décisions prises lors de la dernière réunion.



Lire tout document distribué pour discussion lors de la réunion.



Demander de l'aide pour comprendre ces documents, au besoin – par exemple : tableaux de bord, budgets.



Disséminer l'ordre du jour, le procès-verbal et les documents à votre groupe constitutif pour commentaires, notamment sur les enjeux et points à soulever, et pour des exemples de la vie réelle à partager.



Repérer toute information ou donnée additionnelle dont vous avez besoin pour appuyer vos arguments. Cela pourrait inclure de collaborer avec des partenaires techniques, des réseaux régionaux, etc.



Rédiger un sommaire des enjeux ou des points à soulever en réponse aux items à l'ordre du jour ou au nom de vos groupes constitutifs.



Partager ce sommaire avec votre groupe constitutif pour commentaires finaux et pour vous assurer que ses enjeux y sont adéquatement représentés.



Conseil d'expert : Placer votre enjeu à l'ordre du jour de la CCM —

Il existe diverses manières de faire en sorte qu'un enjeu soit placé à l'ordre du jour de la CCM :

- Obtenir l'ordre du jour à l'avance; si votre enjeu n'y figure pas, envoyer une demande au secrétariat de la CCM pour le faire inscrire en tant qu'item à l'ordre du jour.
- Écrire à propos de l'enjeu aux représentants ou au président de la CCM, avant la réunion, pour leur demander de le soulever au moment approprié lors de la réunion.
- Identifier un item existant de l'ordre du jour qui est suffisamment pertinent pour y greffer votre enjeu; signaler l'enjeu en levant votre main lors de la discussion.
- Mentionner votre enjeu dans la rubrique « Varia », lors de la réunion.

L'approche a) est idéale; avec l'approche b) vous risquez que l'enjeu ne soit pas signalé, mais s'il est mentionné par le président plutôt que par vous, cela pourrait être une tactique cruciale; avec l'approche c) vous risquez que l'on vous réponde que votre enjeu n'est pas pertinent à la discussion en cours; et avec l'approche d) il se pourrait que les gens soient exténués et amers si vous prolongez la discussion en ajoutant un item imprévu à la fin de la réunion.

« Impliquez d'autres personnes dans la lecture des documents et la préparation des réunions – cela aide à prévenir la rivalité et la jalousie. Soyez ouvert et transparent. Assurez-vous de savoir quand soulever un enjeu – rien ne sert de soulever des enjeux opérationnels lors d'une réunion de la KCM qui se concentre davantage sur des discussions et décisions stratégiques. » – Peninah Mwangi, représentante des populations clés auprès de la CCM du Kenya (KCM)



« Tous les représentants auprès de la CCM doivent connaître le processus et les étapes du développement des subventions du Fonds mondial. Cela passe principalement par de nombreuses lectures – sélectionnez de bonnes sources d'information concises pour avoir une vue d'ensemble des enjeux et des processus auxquels les gens font référence, etc. Lisez des documents faciles à comprendre et à assimiler comme l'Observateur du Fonds mondial. Vous pouvez également demander à d'autres membres de la CCM ou représentants de la société civile de vous expliquer les enjeux et les processus. »

– Ivan Cruickshank, représentant de la société civile et président de la CCM de la Jamaïque

« J'anime une discussion concernant les éléments que je prévois signaler à la CCM, par le biais d'une liste de diffusion, lors de réunions en personne (habituellement en conjonction avec d'autres réunions) ou par téléphone si des personnes n'ont pas participé et que leur apport est crucial. »

– Alexandr Curasov, représentant des PVVIH auprès de la CCM de la Moldavie.



3.4 COMMENT VOUS ASSURER QUE VOS COMMENTAIRES SONT ENTENDUS

Pour augmenter les chances que vos commentaires soient entendus, ils doivent être :



Clairement articulés. Formulez-les en ayant à l'esprit votre « auditoire » de la CCM. Faites de votre mieux pour rattacher vos arguments à des valeurs et messages qui sont bien accueillis et généralement appuyés.



Axés sur l'impact en termes de maladie. C'est le but du financement du Fonds mondial. Si vos messages sont axés sur l'impact en termes de maladie, y compris les obstacles aux services et le droit à la santé pour tous, vous avez plus de chances d'être entendu qu'avec un plaidoyer plus émotionnel.



Fondés sur des données probantes. Assurez-vous que vos arguments sont appuyés par des données, reliés à des priorités/stratégies approuvées ou accompagnés d'exemples de la vie réelle, pour donner plus de poids à l'enjeu (voir Questions et réponses #7).



Alignés de manière réaliste sur le financement du Fonds mondial. Vérifiez auprès d'alliés dignes de confiance si ce que vous demandez est pertinent au financement du Fonds mondial.



Appuyés. Invitez les commentaires d'autres représentants auprès de la CCM et sollicitez l'appui d'alliés et de défenseurs avant la réunion.



Multidimensionnels. Anticipez les contre-arguments et soyez prêts à y répondre par d'autres arguments et justifications.



QUESTIONS ET RÉPONSES # 7 :

Que faire s'il n'existe pas de données documentées pour appuyer mes arguments?

« Il est important de signaler les enjeux que vous constatez sur le terrain même si vous n'avez pas de données officielles. Les membres de la CCM n'auront pas de données à l'effet du contraire non plus! Les histoires réelles et les enjeux du terrain sont aussi des « données » puissantes. » – Peninah Mwangi, représentante des populations clés auprès de la CCM, Kenya (KCM)

« Quand les gens demandent des données, je réponds "qu'est-ce qui arrive en premier : le bébé ou le certificat de naissance?" – une chose peut exister avant d'être officiellement reconnue. Si nous n'avons pas de données scientifiques, nous pouvons apporter des observations documentées du terrain, prendre des photos comme preuves et partager des articles de journaux. Ces preuves devraient suffire si elles sont présentées adéquatement par un représentant d'une organisation respectée. Au Cameroun, nous sommes chanceux, car nous avons également les rapports hebdomadaires "Treatment Access Watch" de Positive Generation, qui fournissent des données reconnues et respectées sur ce qui se passe à l'échelon des établissements à travers le pays. » – Fogue Foguito, directeur général, Positive-Generation, Cameroun; représentant TB auprès de la CCM du Cameroun; expert EPA de la CCM

« C'est là que les partenaires techniques entrent en scène. Ils devraient fournir des données et des analyses qui peuvent être utilisées. Ils ont les ressources et le mandat pour le faire. » – Alexandr Curasov, représentant des PVVIH auprès de la CCM de la Moldavie



QUESTIONS ET RÉPONSES #8 :

Comment puis-je m'assurer que les besoins de mon groupe constitutif sont inclus dans les subventions du Fonds mondial?

« Vous devez convenir avec votre groupe constitutif de ce que voulez voir au "minimum" dans la subvention. Soyez très clair dans votre demande et demandez à d'autres intervenants d'apposer leur signature ou d'ajouter leur logo organisationnel aux documents d'information. Soyez cohérent dans ce message lors des diverses réunions consultatives. Placez vos demandes ou enjeux dans le contexte des stratégies et plans approuvés pour signaler qu'ils ne sont pas entièrement mis en œuvre, plutôt que de soulever un enjeu sans fondement. Pour cela, il est important de connaître le PSN, la Cartographie du pays, les stratégies de l'ONU, etc. Avant l'ébauche de la Note conceptuelle, il y a habituellement plusieurs processus consultatifs et un Dialogue de pays. Il est important d'utiliser toutes ces occasions pour faire connaître vos enjeux et votre raisonnement. L'implication des PCA ou des représentants de populations clés apporte de nouveaux individus et de nouvelles perspectives à la CCM. Cela peut être menaçant pour certains membres de la CCM ou pour les RP habituels. Rappelez-vous qu'il est important de parler des enjeux et que vous avez été invité à prendre part à la CCM pour fournir des rétroactions; vous pourriez vous sentir un peu comme un intrus dans un club privé dont vous ne connaissez pas toutes les règles, mais la CCM est là pour servir. Les rédacteurs de la Note conceptuelle forment un petit groupe qui pourrait inclure des représentants de la société civile auprès de la CCM, mais ceux-ci ne promeuvent pas nécessairement vos enjeux, pourraient ne pas être très avant-gardistes ou pourraient prôner une approche conventionnelle. Lisez attentivement les premières ébauches; si vos enjeux n'y sont pas représentés, commencez à communiquer avec eux et à négocier leur inclusion. Si cela ne fonctionne pas, vous pouvez écrire au président de la CCM, au GPF et/ou à d'autres alliés. Il en va de même pour le budget : ne tenez pas pour acquis que vos enjeux recevront une part de budget parce qu'elles figurent dans la Note conceptuelle, et n'oubliez pas que le budget pourrait être coupé lors des prochaines rondes. Lisez chaque ébauche de la proposition, demandez de l'aide au besoin pour comprendre le budget et assurez-vous que vos enjeux sont intégrés de manière propice à être financés. » – Peninah Mwangi, représentante des populations clés auprès de la CCM du Kenya (KCM)

« Au cours de la phase de développement de la Note conceptuelle, la société civile doit faire partie de l'équipe de rédaction, examiner les ébauches, s'assurer d'avoir accès aux rétroactions et questions du Fonds mondial, poser des questions au sujet de la réponse, solliciter les questions et préoccupations du TRP, etc. Mon expérience révèle que les personnes qui sont écoutées sont celles qui savent ce qu'elles peuvent apporter et ce qui relève de leur rôle, qui ont confiance en l'information qu'elles fournissent et en sa pertinence, et qui sont capables de contester les processus avec confiance, en se basant sur des connaissances. En Jamaïque, le Comité des femmes vivant avec le VIH a documenté et partagé ses commentaires, enjeux et questions à maintes reprises pendant le développement de la Note conceptuelle. Des rétroactions aussi officielles et réfléchies sont difficiles à ignorer. Se plaindre sans raison est une très mauvaise idée; assurez-vous que les contestations et les plaintes sont réfléchies et appuyées par des preuves substantielles. » – Ivan Cruickshank, représentant de la société civile et président de la CCM de la Jamaïque

« Parfois, exprimer votre point de vue et être entendu peut être une question de confiance – parler devant un grand groupe de personnes expérimentées est intimidant. Pour relever ce défi, il est important de sélectionner dès le début les bons représentants de la société civile – des individus ayant des compétences adéquates et affiliés à des organisations respectées. Au Cameroun, nous utilisons également le système des "suppléants" pour développer la capacité individuelle. Nous avons une règle selon laquelle un représentant de la société civile auprès de la CCM peut être membre pendant deux ans seulement; et il doit d'abord avoir été suppléant pendant deux ans. Cela signifie que chaque représentant de la société civile auprès de la CCM a deux années d'expérience au sein de la CCM avant d'en devenir membre. Cela aide à comprendre le fonctionnement du Fonds mondial, comment signaler des enjeux lors des réunions, quels postes les autres représentants occupent et pourquoi, etc. L'approche "familiale" de la délégation de la société civile implique que l'on sait que certains enjeux soulevés lors de la réunion seront appuyés par d'autres représentants de la société civile auprès de la CCM – ce qui donne confiance. » – Fogue Foguito, directeur général, Positive-Generation, Cameroun; représentant TB auprès de la CCM du Cameroun; expert EPA de la CCM



« Le rôle principal d'un représentant de la société civile auprès de la CCM est de s'assurer que les voix des personnes affectées sont entendues à la table de la CCM. Au-delà des réunions de la CCM, il est vital que les représentants de la société civile auprès de la CCM participent au développement du PSN et au Dialogue de pays. Le Fonds mondial exige que les PCA soient impliquées à part entière dans le processus de développement de la Note conceptuelle, sans quoi celle-ci pourrait ne pas être approuvée. Dans certains pays comme la Moldavie, on forme des groupes de travail de la CCM pour l'implication dans le PSN et le développement de la Note conceptuelle – c'est là que l'on discute des vrais enjeux; les réunions de la CCM sont habituellement plus techniques et requises pour les votes sur des enjeux clés. Les CCM ne fonctionnent pas toutes de la même façon; le manuel de fonctionnement de la CCM fournit un cadre sur ses orientations pour répondre aux critères, mais il pourrait ne pas être très détaillé – vous pourriez devoir poser des questions au président ou aux membres de la CCM. Certaines CCM ont des comités, mais ceux-ci n'incluent habituellement pas les non-membres de la CCM comme le font certains groupes de travail en Moldavie. Les groupes de travail qui incluent des non-membres sont plus réalisables dans les pays de petite taille où moins de gens veulent s'impliquer. Lors du développement de la Note conceptuelle, la seule façon d'être entendu est de participer à chaque étape du processus de développement de la subvention. Tissez des liens essentiels avec d'autres représentants auprès de la CCM – il est important d'établir des relations de travail pour vérifier la réaction aux enjeux et partager des informations ainsi que votre point de vue – pas nécessairement pour les convaincre, mais une fois qu'ils auront entendu la perspective de la communauté, ils pourraient changer d'idée.



Ce travail de « coulisses » est un aspect crucial du rôle. Si vous vous impliquez régulièrement, comprenez les exigences du Fonds mondial pour le développement de la Note conceptuelle et représentez solidement votre groupe constitutif, vos enjeux devraient être entendus – pour autant qu’ils soient réalistes et pertinents aux subventions du Fonds mondial. »

– Alexandr Curasov, représentant des PVVIH auprès de la CCM de la Moldavie

« Parfois, exprimer votre point de vue et être entendu peut être une question de confiance – parler devant un grand groupe de personnes expérimentées est intimidant. Pour relever ce défi, il est important de sélectionner dès le début les bons représentants de la société civile – des individus ayant des compétences adéquates et affiliés à des organisations respectées. Au Cameroun, nous utilisons également le système des “suppléants” pour développer la capacité individuelle. Nous avons une règle selon laquelle un représentant de la société civile auprès de la CCM peut être membre pendant deux ans seulement; et il doit d’abord avoir été suppléant pendant deux ans. Cela signifie que chaque représentant de la société civile auprès de la CCM a deux années d’expérience au sein de la CCM avant d’en devenir membre. Cela aide à comprendre le fonctionnement du Fonds mondial, comment signaler des enjeux lors des réunions, quels postes les autres représentants occupent et pourquoi, etc. L’approche “familiale” de la délégation de la société civile implique que l’on sait que certains enjeux soulevés lors de la réunion seront appuyés par d’autres représentants de la société civile auprès de la CCM – ce qui donne confiance. »

– Fogue Foguito, directeur général, Positive-Generation, Cameroun; représentant TB auprès de la CCM du Cameroun; expert EPA de la CCM



Conseil d’expert : Faites en sorte que votre siège compte!

S’ils ne peuvent être présents à une réunion, les membres de la CCM devraient s’assurer que leurs suppléants pourront y participer en leur nom. Au sein de certaines CCM, si un membre et son suppléant ne peuvent être présents, certaines organisations (y compris des ministères gouvernementaux) envoient d’autres représentants pour siéger à la réunion. Souvent, ces personnes sont débutantes et peu informées. Elles ne peuvent pas voter ni même compter dans le quorum. Cette pratique devrait être découragée.

Source : A Guide to Building and Running an Effective CCM – 2014, Aidspace et DAT Afrique australe.

3.5 COMMENT MENER UN PROCESSUS DE SÉLECTION OUVERT ET TRANSPARENT

Le Fonds mondial exige que les membres de la CCM représentant des groupes constitutifs non gouvernementaux soient sélectionnés par ceux-ci selon un processus transparent, documenté et développé au sein de chaque groupe constitutif. (Critère 5; voir la Partie 2.3.)

Plusieurs CCM sont dotées de lignes directrices pour la sélection des membres; parmi celles-ci, certaines ont des directives spécifiques ou des documents standardisés pour appuyer la sélection de représentants de la société civile. À titre d’exemple, l’Étude de cas 4 ci-dessous documente le profil de candidat et les critères de sélection des représentants de la société civile auprès de la CCM.

Le processus de sélection doit conduire à l’identification d’individus ayant le temps, les connaissances, l’expérience et l’engagement leur permettant de remplir le rôle. Ce processus varie d’un pays à l’autre, mais il doit être ouvert et transparent. Les élections peuvent se dérouler en personne ou en ligne, comme en Biélorussie et au Kazakhstan (voir l’encadré Ressources utiles, plus précisément le document de l’EHRN qui décrit ces élections en ligne). Au Cameroun, les nouveaux membres sont sélectionnés à l’issue d’un processus par étapes visant à s’assurer que des personnes ayant des compétences adéquates, du temps et des ressources sont incluses dans la CCM (voir l’Étude de cas 5). Au Kenya, la représentante des populations clés auprès de la CCM a été identifiée à l’issue d’élections et d’un processus de sélection final (voir l’Étude de cas 6).

QUESTIONS ET RÉPONSES #9 :

Que signifie un processus « ouvert » et « transparent » ?

Des procédures de sélection « ouvertes » impliquent que toutes les parties prenantes intéressées qui représentent des groupes constitutifs pertinents ont l’occasion de prendre part aux élections, et que l’information est distribuée à grande échelle et en temps opportun par le biais de lignes de communication accessibles. Le caractère « transparent » implique la clarté et la transparence de tous les processus liés à la préparation des activités, y compris la production des documents, leur distribution aux parties prenantes intéressées, l’invitation d’experts indépendants aux diverses commissions (comité superviseur, commission du mandat, conseil de comptabilisation, etc.) et la publication des résultats préliminaires et finaux par le biais de sources à libre accès.

Source : Theory and practice of involving non-governmental Stakeholders in CCM activities based on practices in selected countries of Eastern Europe and Central Asia. EHRN, 2012.

ÉTUDE DE CAS 4. PROFIL DU CANDIDAT ET CRITÈRES DE SÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AUPRÈS DE LA CCM DU CAMEROUN

Au Cameroun, le représentant auprès de la CCM remplit un mandat de deux ans, après quoi il est automatiquement remplacé par son suppléant. Par conséquent, un processus doit être organisé aux deux ans pour sélectionner de nouveaux représentants suppléants de la société civile auprès de la CCM. Les critères d'admissibilité, compétences, expériences, qualités personnelles et caractéristiques de l'approche de leadership ci-dessous sont inclus dans l'Appel de candidatures au poste de représentant suppléant de la société civile auprès de la CCM.

Critères d'admissibilité

- Poste à la haute direction (ou l'équivalent) d'une organisation de la société civile du pays.
- Appui de l'organisation et capacité de consacrer un temps suffisant au rôle pour toute la durée du mandat.

Compétences et expérience

- Compréhension et engagement à l'égard de la philosophie et du modèle du Fonds mondial (essentiels). Une compréhension et une connaissance approfondies des aspects pratiques et politiques du fonctionnement du Fonds mondial seraient un avantage; une expérience antérieure au sein du Fonds mondial et/ou de la délégation serait un atout.
- Solide connaissance du contexte mondial et politique dans lequel évolue le Fonds mondial; compréhension approfondie du rôle de la société civile dans ce contexte.
- Expérience et connaissance approfondie en lien avec une ou plusieurs des trois maladies.
- Excellentes compétences de plaidoyer.
- Compétences de leadership et capacité démontrée de résumer et de représenter adéquatement les besoins et points de vue de la délégation (représenter un vaste éventail d'enjeux et de perspectives).
- Un diplôme ou expérience pertinente dans le domaine de la santé publique, des politiques et/ou des relations internationales serait un avantage.

Qualités personnelles et approche de leadership

- Capacité et volonté d'être audacieux et ambitieux tout en étant capable de naviguer, de négocier et d'adapter rapidement ses positions, au besoin.
- Capacité de fournir un leadership réfléchi, notamment en ce qui concerne le rôle de la société civile.
- Capacité de diriger et d'inspirer une équipe de délégation solide, sans nuire aux forces individuelles.
- Ouverture aux idées et points de vue des membres de la délégation, assortie d'une capacité de prendre ses propres décisions dans les moments critiques.
- Capacité d'accorder aux membres le respect qu'ils méritent et de travailler de manière collaborative et inclusive pour tirer profit efficacement des compétences de la délégation.
- Capacité de déléguer efficacement, de structurer le travail de la délégation et d'adopter un rôle de supervision pour obtenir une vue d'ensemble.

Source : Appel de candidatures – Représentants suppléants de la délégation de la société civile auprès de la CCM du Cameroun

5

ÉTUDE DE CAS 5 : PROCESSUS DE SÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AUPRÈS DE LA CCM AU CAMEROUN

Le processus de recrutement de nouveaux représentants suppléants de la société civile auprès de la CCM du Cameroun est une démarche ouverte et transparente, mais il s'agit essentiellement d'un mécanisme de sélection qui n'est pas basé sur des élections. Aucun financement n'est octroyé au pays pour l'identification de nouveaux représentants de la société civile auprès de la CCM, même si elle est plus complexe que la sélection de représentants gouvernementaux. La délégation de la société civile sélectionne les nouveaux représentants en fonction de leurs compétences, de leur temps, ressources et engagement, et elle limite les mandats à deux ans de suppléance et à deux ans au sein de la CCM afin de gérer le risque et de partager les rôles. Certaines organisations de la société civile affirment que le processus est injuste, mais la structure et les ressources ne permettent pas une autre approche pour le moment.

- ✓ Un atelier est organisé avant le lancement d'un appel, pour expliquer le Fonds mondial, le rôle de la CCM, ce à quoi s'attendre, etc.
- ✓ Un appel de nouveaux « suppléants » est lancé.
- ✓ Les candidats postulent en remplissant un formulaire détaillé, en soumettant une lettre de leur employeur attestant qu'il libère 25 % de leur temps de travail, et en fournissant les lettres d'appui de deux organisations additionnelles.
- ✓ Le comité de sélection de 5 personnes (un représentant de l'ONUSIDA, un employé du secrétariat de la CCM, et trois anciens représentants de la société civile auprès de la CCM) utilise des critères pour attribuer un pointage à l'information fournie dans la demande. Tout candidat obtenant un pointage supérieur à 60 sur 100 est accepté pour considération ultérieure.
- ✓ En cas de concurrence pour un rôle suppléant, des entrevues sont réalisées par téléphone ou en personne avant la sélection et l'annonce.
- ✓ Une cérémonie est organisée pour que le membre sortant accueille le nouveau suppléant et lui présente les groupes constitutifs.

ÉTUDE DE CAS 6 : SÉLECTIONNER UN REPRÉSENTANT DES POPULATIONS CLÉS AUPRÈS DE LA CCM AU KENYA

« La sélection de la représentante des populations clés s'est bien passée. Pour ce poste, chaque groupe constitutif de population clé (p. ex., HRSH, travailleuses du sexe et PCD) a élu un représentant, puis ces trois candidats ont été interviewés à des fins d'évaluation de leurs aptitudes. Par exemple, on a évalué leur connaissance et leur compréhension des enjeux de chaque groupe de population clé, leur parcours de plaidoyer, leur expérience en matière de droits humains et de genre, etc. J'ai été choisie et le candidat HRSH a été nommé suppléant. Nous allons tous deux aux réunions, ce qui n'est pas la norme officielle, mais il n'y a pas d'objection. Si mon suppléant me remplace lors d'une réunion, il peut voter. Lorsque nous sommes tous deux présents, je suis la seule à pouvoir voter. »
– Peninah Mwangi, représentante des populations clés auprès de la CCM du Kenya (KCM).

6



Theory and practice of involving non-governmental Stakeholders in CCM activities based on practices in selected countries of Eastern Europe and Central Asia – voir la section 5.



N'OUBLIEZ PAS – il est crucial non seulement d'appliquer un processus de sélection ouvert et transparent, mais également de le documenter!



Conseil d'expert : Sélectionner des représentants de la société civile auprès de la CCM

Assurer la représentation de populations clés qui sont marginalisées ou criminalisées est un défi continu pour plusieurs CCM. Souvent, ces populations n'ont pas de groupe constitutif ou de réseau organisé. Dans un tel cas, les CCM pourraient trouver des individus qui sont des leaders ou des militants, ou qui sont reconnus comme étant des « champions » par les groupes constitutifs pertinents. Les CCM devraient s'assurer que la représentation n'est pas limitée à des organisations établies dans la capitale. Elles peuvent demander un appui financier (en vertu de la Politique de financement des CCM) pour couvrir les dépenses d'un nombre limité de participants de l'extérieur de la capitale. Les pays de très grande taille peuvent envisager de créer des CCM sous-nationales dans les régions géographiques où les épidémies sont concentrées, afin d'assurer une bonne représentation géographique.

La sélection des membres de la CCM devrait être basée sur des critères clairs. Ces critères devraient inclure les compétences techniques; l'expérience dans le domaine du VIH, de la TB ou du paludisme; le nombre d'années d'expérience; et la connaissance du Fonds mondial. Les autres critères à considérer sont les aptitudes de communication et de plaidoyer, l'expertise spécialisée dans un domaine particulier et l'emplacement géographique.

L'information sur les critères et le processus de sélection devrait être communiquée de manière ouverte et en temps opportun afin que toute organisation qui souhaite participer au processus de sélection ait l'occasion de le faire.

Il est important d'établir des systèmes et des activités pour aider les membres à remplir leurs rôles et responsabilités au sein de la CCM. Une orientation en début de mandat est essentielle pour les informer des politiques du Fonds mondial et des programmes sur le VIH, la tuberculose et le paludisme dans leur pays. Cette orientation devrait être complétée par une formation périodique sur divers sujets pertinents aux représentants auprès de la CCM, notamment :

- les principales fonctions de la CCM;
- le perfectionnement des compétences sur l'animation de réunion et les exposés en public;
- des sujets spécifiques comme les droits humains et le genre.

Lorsque les CCM nomment des membres, il est conseillé de définir la durée du mandat (par exemple, deux ou trois ans) et le nombre maximal de mandats. Nous suggérons aux CCM d'envisager un calendrier décalé pour le renouvellement des membres (par exemple, le tiers du bassin de membres à renouveler chaque année) afin de préserver la mémoire institutionnelle de la CCM. Un processus devrait également être établi pour permettre aux groupes constitutifs d'évaluer le rendement de leur représentant, afin d'assurer l'imputabilité de celui-ci à l'égard de son groupe constitutif. Dans ce cadre, les CCM devraient permettre aux groupes constitutifs de remplacer les membres dont le rendement n'est pas satisfaisant – par exemple, s'ils ne participent pas aux réunions, ne s'impliquent pas activement dans les activités de la CCM, ne partagent pas d'information avec leurs groupes constitutifs ou n'en communiquent pas les perspectives à la CCM.

Source : A Guide to Building and Running an Effective CCM – 2014, Aidspace et DAT Afrique australe.



« Au Cameroun, nous insistons sur le fait que l'investissement de temps est considérable et non rémunéré – il faut voir ce rôle comme un don pour la cause. La délégation de la société civile travaille en équipe et la volonté de ses membres de travailler ensemble est une considération importante. Il est primordial qu'ils sachent qu'ils doivent s'efforcer de comprendre les processus et de rassembler et lire des documents – il n'existe pas de bibliothèque ni de raccourci pour comprendre. »

– Fogue Foguito, directeur général, Positive-Generation, Cameroun; représentant TB auprès de la CCM du Cameroun; expert EPA de la CCM

« Nos processus de sélection pour la CCM sont relativement standards, mais il est important d'élire un représentant et un suppléant, et il est bon pour le processus que les deux viennent d'organisations différentes, même si celles-ci ont des points de vue différents sur les questions. Par exemple, en Moldavie, il existe plus d'un réseau de PVVIH où recruter des représentants. Cette approche est saine même si elle complique les prises de décisions et les discussions, car elle fait en sorte que les points de vue de plusieurs organisations et personnalités alimentent les discussions. »

– Alexandr Curasov, représentant des PVVIH auprès de la CCM de la Moldavie

RESSOURCES UTILES :

	A Guide to Building and Running an Effective CCM – 2014, Aidspace et DAT Afrique australe www.aidspace.org
	CCMs Speak: A Needs Assessment for the GF New Funding Model, AIDS accountability Initiative, 2014 www.aidsaccountability.org

3.6 COMMENT SURVEILLER L'IMPLICATION SIGNIFICATIVE

De nombreuses parties prenantes appuient l'implication significative des représentants du secteur du VIH de la société civile dans les processus décisionnels du Fonds mondial, y compris le Fonds mondial comme tel, les partenaires techniques, les donateurs du Fonds mondial, la société civile élargie, vos groupes constitutifs et plusieurs autres. Diverses parties prenantes pourraient tenter de mesurer cette implication à leur façon. Le Fonds mondial ne prévoit pas de mesures additionnelles au-delà du processus d'admissibilité décrit dans la Partie 2.3.

La société civile peut également mesurer son implication. Par exemple, l'Eastern Africa National Networks of AIDS Service Organizations (EANNASO) cherche à surveiller l'implication significative de la société civile, du développement de la Note conceptuelle jusqu'à l'impact sur la prévalence.

Renseignez-vous. Vérifiez auprès de votre groupe constitutif et des parties prenantes du secteur communautaire local si un outil de surveillance est disponible. Sinon, créez votre propre outil!

Vous pourriez surveiller votre implication significative en consignant de simples faits. Vous pouvez consigner les enjeux que vous avez signalés, et comment vous avez procédé (données, messages, appui d'autres parties prenantes, etc.), puis noter si les arguments ont été acceptés et mis de l'avant (par exemple, s'ils ont été intégrés dans la Note conceptuelle). Si oui, notez s'ils ont reçu un budget et s'ils demeurent au budget après la négociation de la subvention. Notez s'ils ont été mis en œuvre par le RP et avec quel degré d'efficacité (voir la Figure 1).

FIGURE 1



De la même façon, si vos enjeux n'ont pas été inclus à une certaine étape, notez pourquoi. Les enjeux n'étaient peut-être pas bien justifiés, ou appropriés au financement du Fonds mondial; ou la décision de la CCM pourrait être en cause. Adressez-vous à quelques parties prenantes (société civile et autres) pour connaître leurs perspectives sur l'efficacité de votre implication et notez les conclusions. Si vous le pouvez, documentez chaque étape de cette façon, afin d'avoir des preuves de votre implication. Vous verrez ensuite si vos efforts ont été significatifs, et sinon, pourquoi. Vous pouvez présenter ces informations au président de la CCM si vous avez des préoccupations à savoir si votre implication est significative.



NOTE : Nous pourrions tracer une flèche semblable à celle de la Figure 1 pour la « supervision » – autrement dit, les enjeux signalés à l'aide de photos de problèmes dans l'accès aux services dans un district ou comté, les enjeux signalés lors d'une réunion du comité de supervision, les enjeux examinés, ceux abordés avec le responsable de la mise en œuvre du programme, etc.



« En Moldavie, nous avons le comité des PCA qui a été mis sur pied dans le cadre du programme pilote de renforcement de la CCM.⁸ Ce comité inclut une vaste représentation des populations clés et englobe les communautés du VIH et de la TB. On peut y discuter, signaler des enjeux, développer des positions communes et convenir de messages clés pour parler d'une voix unifiée. L'interaction et le partenariat avec d'autres représentants de la société civile sont également importants, selon les enjeux. La motivation à créer le comité et l'existence formelle du comité sont beaucoup plus importantes et bénéfiques à long terme que le financement. Le comité permet aux groupes d'établir un ordre du jour, d'élaborer un plan commun, de développer des messages et des enjeux communs – à terme, cela pourrait nous permettre d'identifier quels enjeux communs sont inclus dans les Notes conceptuelles et bénéficient d'un budget. Si on ne s'entend pas sur les enjeux, il est très difficile de mesurer l'implication significative. »

– Alexandr Curasov, représentant des PVVIH auprès de la CCM de la Moldavie

8 Le comité des PCA (populations clés affectées), comme cité, est le nom réel du comité.



QUESTIONS ET RÉPONSES #10 :

Pourquoi la surveillance ou la mesure de notre implication significative est-elle importante?

L'implication significative est importante pour la conception et la supervision solides des programmes. Si cette pratique n'est pas établie, vous devez le signaler clairement à la CCM, au GPF, à l'ALF, etc. Pour être pris au sérieux, vous aurez besoin de preuves (qui devraient être collectées de façon systématique).

Sur une note plus positive, il est important pour le moral des troupes que vous démontriez ce que vous et votre groupe constitutif avez accompli pendant votre mandat auprès de la CCM. Vous pouvez partager vos expériences avec des pairs d'autres pays pour dresser un portrait de ce qui est réalisable, et comment.

« Il arrive souvent que des idées qui ont émergé lors de réunions de la CCM ou pendant le processus de la Note conceptuelle se perdent avant d'arriver à la négociation de la subvention; il est donc très important de surveiller l'implication : si des enjeux sont omis, vous pourrez exprimer vos préoccupations en vous fondant sur des preuves. Par exemple, à Haïti, une grande partie des contributions de la société civile au processus de développement de la Note conceptuelle du Fonds mondial a été coupée lors du processus d'établissement de la subvention. Dans ce cas, il aura été utile de noter exactement quelles contributions ont été faites, quelles réponses ont été reçues, etc. Même en Jamaïque, où je suis président de la CCM, la société civile doit se battre pour que ses préoccupations soient reconnues. Vous devez être assertif. » – Ivan Cruickshank, représentant de la société civile et président de la CCM de la Jamaïque



N'oubliez pas! Même si vous avez signalé un enjeu, et malgré le poids de votre groupe constitutif, il pourrait y avoir des raisons légitimes qui expliquent qu'il ne soit pas inclus dans une subvention.

Vous trouverez peut-être que le fait de documenter le processus linéaire des enjeux soulevés, des preuves présentées, des réponses et des actions exige du temps et qu'il permet mesurer adéquatement votre implication significative. La trousse d'outils suivante de l'ICASO/Alliance internationale contre le VIH/sida pourrait vous être utile : Advocacy in Action: A toolkit to support NGOs and CBOs responding to HIV/AIDS.

Comme nous l'avons mentionné dans la Partie 3.1, outre les gains linéaires, il est également important de documenter les petites victoires en chemin, ces gains non linéaires qui appuient l'implication significative – les opinions modifiées, les alliés gagnés, les voix amplifiées des groupes constitutifs exprimées à la CCM par le biais de vidéos, de pétitions, ou avec l'appui d'un allié du gouvernement! Pour ce faire, la ressource suivante pourrait vous être utile : Measuring Up : Pour l'évaluation des activités de plaidoyer des organisations de la société civile œuvrant dans le domaine du VIH. Ce document inclut des indicateurs de résultats et des outils de mesure pratiques. Il est mis à jour par l'Alliance internationale contre le VIH/sida; surveillez la publication de la deuxième édition sur son site Internet!



3.7 QUE FAIRE EN CAS DE PROBLÈME

Le président et le secrétariat de la CCM devraient être votre premier point de contact si vous rencontrez des problèmes au chapitre de l'implication significative dans les processus décisionnels. Les problèmes que vous pourriez rencontrer varient selon le contexte; la clé est d'agir et de ne pas garder silence! Les problèmes communément identifiés par les représentants de la société civile auprès des CCM incluent :

- manque de représentation appropriée de la société civile au sein des comités de la CCM;
- comportements et attitudes d'autres représentants auprès de la CCM;
- omission d'enjeux pertinents soulevés par la société civile auprès de la CCM dans les Notes conceptuelles et les budgets;
- manque de participation des représentants de la société civile aux réunions de la CCM;
- procès-verbaux de piètre qualité en raison d'une mauvaise consignation des discussions et décisions;
- réunions de la CCM qui n'ont pas lieu;
- observations de supervision qui ne sont pas prises au sérieux;
- règlements de la CCM non respectés;
- manque de financement pour la consultation et l'implication de la société civile dans la CCM;
- perte de mémoire et de compétences institutionnelles due au changement de membres de la CCM;
- représentants de la société civile auprès de la CCM qui ne reflètent pas adéquatement les perspectives et besoins de tous les groupes constitutifs;
- CCM qui ne remplit pas les critères d'admissibilité, etc.

QUESTIONS ET RÉPONSES #11 :

Que devrais-je faire si je considère que ma CCM ne satisfait pas aux Critères d'admissibilité?

Si vous croyez que votre CCM ne satisfait pas aux CA pour les CCM, vous devez :

1. Demander à votre représentant auprès de la CCM de confirmer cette information et de vous dire quoi faire.
2. Si votre représentant ne peut vous fournir l'information dont vous avez besoin, écrire au secrétariat et/ou au conseil d'administration de la CCM pour obtenir l'information.
3. Si le secrétariat et/ou le conseil d'administration de la CCM ne répondent pas par des informations et une action, écrire au GPF.



IMPORTANT : « Pendant tout ce temps, vous devez garder vos communautés informées et les mobiliser, et inviter également d'autres représentants de la société civile auprès de la CCM à exercer leur rôle pour répondre à la situation. » – Fogue Foguito, directeur général, Positive-Generation, Cameroun; représentant TB auprès de la CCM du Cameroun; expert EPA de la CCM



Conseil d'expert : Le rôle du Fonds mondial en cas de problème lié à la CCM

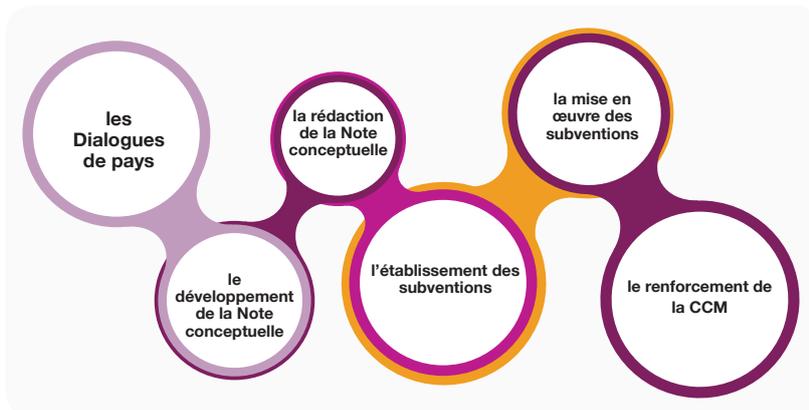
Une CCM n'est pas une instance du Fonds mondial; c'est une plateforme qui appartient au pays. La relation entre la CCM et le Fonds mondial est telle que la CCM doit démontrer de bonnes pratiques de gouvernance en satisfaisant aux critères d'admissibilité; en contrepartie, le Fonds mondial permet à la CCM d'être le mécanisme qui soumettra des Notes conceptuelles à des fins de financement. Il s'agit en quelque sorte d'un contrat minimum; tant que ce contrat est respecté (soit en satisfaisant à tous les critères, soit en démontrant suffisamment de progrès vers la pleine conformité), le Fonds mondial n'interfère pas dans le fonctionnement de la CCM. En outre, aucune partie prenante du Fonds mondial n'est membre de la CCM. Si un membre auprès de la CCM a des préoccupations et souhaite communiquer avec le Fonds mondial, le GPF devrait être son premier point de contact. Le soutien potentiel est à déterminer au cas par cas (toutes les formes de soutien sont possibles). En cas de problème lié à la CCM, le Fonds mondial évalue si :

- un soutien peut être offert à la CCM sous forme de renforcement de la capacité – soit par des mécanismes bilatéraux, soit par l'assistance technique du Fonds mondial
- une « réinitialisation » complète est requise, dans le pire des cas, avec les options de soutien susmentionnées.

Source : Correspondance par courriel avec le Point focal des CCM du Fonds mondial.

3.8 COMMENT OBTENIR DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Certaines occasions d'assistance technique s'offrent à vous pour obtenir de l'aide dans votre rôle de représentant auprès de la CCM. L'assistance technique au palier des pays inclut souvent du soutien pour :



DÉCODEUR DE JARGON 5 :

L'ASSISTANCE TECHNIQUE (AT) est un processus qui consiste à fournir un soutien ciblé à une organisation ou à un individu en réponse à un besoin spécifique. Elle peut être fournie de diverses façons, notamment par un soutien ou un mentorat individuel, par l'animation de petits groupes, ou sur Internet.

Un mentor est un individu des échelons supérieurs ou plus expérimenté qui agit comme conseiller ou guide auprès d'un débutant ou d'un nouveau membre d'un groupe.



« Afin d'obtenir de nouvelles places à la table de la CCM pour la société civile, il vous faut analyser la CCM et son fonctionnement, réfléchir aux critères et à la composition actuelle de la CCM, et discuter avec d'autres parties prenantes pour identifier des alliés qui appuient la nécessité de nouveaux sièges. S'il existe un besoin clair de représentation accrue de la société civile au sein de la CCM pour satisfaire aux critères, soumettez une demande à la CCM lors d'une réunion. Soyez prêt à recevoir des contre-arguments et à expliquer pourquoi des sièges supplémentaires sont requis et comment ces membres représenteront leurs groupes constitutifs de manière significative. En cas de problème, impliquez le représentant de l'Équipe de pays du Fonds mondial ou le GPF – utilisez tous les outils et toutes les relations à votre disposition. Si d'autres problèmes généraux émergent en lien avec la CCM, ils devraient d'abord être portés à l'attention de la CCM pour discussion. S'il s'agit de fautes plus graves, il pourrait être nécessaire de faire appel à l'ALF. Il y a également la fonction de dénonciation du BIG. Si les problèmes concernent les droits humains ou le droit d'accès aux services, il est possible d'utiliser le canal du BIG qui collecte des informations sur la conformité aux droits humains. Tentez de répondre aux problèmes rapidement, avant qu'ils ne s'aggravent et ne s'alourdissent. Colligez des informations, trouvez le meilleur moment pour agir, mobilisez des alliés et ayez une approche/stratégie claire. »

– Alexandr Curasov, représentant des PVVIH auprès de la CCM de la Moldavie

« J'ai eu certains problèmes avec la CCM – j'ai été victime d'homophobie lors de l'élection des organisations. Certains participants ont posé des questions choquantes à mon sujet et à propos de mon organisation; d'autres ont même dit que la présence d'une organisation LGBTI contrevient à la loi burundaise, même si notre organisation est approuvée. Je crois que certains nouveaux membres de la CCM ne comprennent pas les enjeux



► **LGBTI en général, donc ils parlent et agissent parfois de manière homophobe. L'autre problème que nous rencontrons est le système de vote de la CCM, car nous sommes une minorité par rapport aux autres représentants d'organisations de la société civile. Si je rencontre des problèmes, je m'adresse au secrétariat permanent de la CCM ou j'en discute avec mon suppléant et les autres membres de Humure, mon organisation, pour trouver une solution.** » – Mona (Nicolas) Ndayizeye, représentant légal, HUMURE; représentant des personnes LGBTI auprès de la CCM du Burundi; et jeune représentant

« **Comme l'a indiqué Mona, nous avons eu des problèmes avec la CCM : pas seulement de la discrimination contre les LGBTI, mais également des gens qui disent que nous sommes trop jeunes.** » – Claudia Nizigiyimana, représentante des personnes vivant avec les maladies (PVIH) auprès de la CCM du Burundi; et jeune représentante

« **L'assistance technique est vraiment essentielle; les ONG peuvent recruter des employés qualifiés, mais les organisations de populations clés ne fonctionnent pas comme ça et ne recrutent pas ces gens. Je reçois de l'aide d'une employée de Health Gap qui me sert de mentor. Le soutien aux groupes de populations clés fait partie de son travail. Elle m'accompagne dans les prises de décisions et m'aide à réviser la correspondance que je veux envoyer à la CCM. Elle m'aide à comprendre la documentation et les rapports techniques. Nous avons aussi reçu l'assistance du Kelin au Programme d'AT en matière de réponses communautaires, de droits et de genre (CRG). Ce soutien était destiné aux processus de consultation dans le cadre du développement de la Note conceptuelle. Nous avons soumis une demande d'AT à GIZ Back UP pour la rédaction de propositions.** »

– Peninah Mwangi, représentante des populations clés auprès de la CCM du Kenya (KCM)

La gamme d'éléments pour lesquels vous pouvez obtenir une assistance technique est très vaste. Des représentants de la société civile auprès des CCM ont mis en relief les formes d'assistance suivantes, qui sont disponibles et particulièrement importantes pour soutenir leur implication significative auprès de la CCM :

- **Financement pour le développement de la Note conceptuelle, notamment l'analyse situationnelle et l'évaluation des besoins; l'implication dans les Dialogues de pays; et le soutien aux communautés, organisations et réseaux pour concevoir, planifier et budgétiser les programmes ou interventions à inclure dans les Notes conceptuelles.**
- **Financement pour les réunions préparatoires à celles de la CCM et/ou la facilitation du développement de priorités et de messages. Accès aux données ou aux informations pour appuyer les messages/arguments avant les réunions de CCM/ groupes de travail/sous-comités.**
- **Participation à des réunions et événements hors CCM où vous pourriez obtenir des informations, participer à des discussions, mettre à l'essai vos messages, mobiliser l'appui d'alliés, etc.**
- **Aide à la création d'une liste de diffusion ou d'un autre moyen de communication électronique avec votre groupe constitutif.**
- **Mentorat d'un individu ou d'une organisation pouvant vous aider, ou aider un groupe de représentants auprès de la CCM, à comprendre les procédures de la CCM, à assimiler l'information technique, à appuyer les prises de décisions et à réfléchir aux façons de contribuer efficacement aux processus de la CCM par votre expérience et vos connaissances.**
- **Aide pour rehausser la sensibilisation aux populations clés parmi les autres représentants auprès de la CCM.**

Certaines organisations qui vous fourniraient normalement un soutien financier ou technique pourraient ne pas être en mesure de le faire en raison d'un « conflit d'intérêts ». Par exemple, une organisation pourrait ne pas être en mesure de couvrir votre transport pour assister à une réunion extraordinaire de la CCM si elle est récipiendaire d'une subvention du Fonds mondial, car cela pourrait être considéré comme un incitatif financier visant à « corrompre votre motivation » ou à « influencer votre décision ».

Les « prestataires » (ou « fournisseurs ») qui pourraient être en mesure de vous apporter une assistance technique sont identifiés dans le Tableau 1, ci-dessous. Les prestataires d'assistance suivants ont été mentionnés le plus souvent par des représentants de la société civile auprès de CCM :

- Fonds mondial, Programme d'assistance technique en matière de réponses communautaires, de droits et de genre (voir Questions et réponses #12, ci-dessous)
- Fonds mondial, Initiative pilote « Renforcer et systématiser l'implication de la société civile dans le NMF » (voir l'Étude de cas 7)
- GIZ BackUp
- Initiative 5 % SIDA
- AIDS Accountability International.

ÉTUDE DE CAS 7 : EXEMPLE DE PROGRAMME D'ASSISTANCE TECHNIQUE – EXTRAIT DU RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROGRAMME

En juin 2013, le Fonds mondial a lancé une initiative pilote intitulée « Strengthening and Systematizing Civil Society Engagement in the New Funding Model (the Pilot) » [« Renforcer et systématiser l'implication de la société civile dans le nouveau modèle de financement (Initiative pilote) »]. Celle-ci a versé des fonds complémentaires aux secrétariats d'Instances de coordination nationale (CCM) dans dix pays, allant de 25 000 à 50 000 \$US, pour appuyer l'implication accrue des réseaux de populations clés affectées et des personnes vivant avec le VIH, le paludisme et/ou la tuberculose dans les processus du nouveau modèle de financement (NMF), notamment dans les dialogues de pays, le développement des notes conceptuelles ainsi que la planification et la mise en œuvre des programmes. L'initiative pilote a été développée et supervisée conjointement par le Point focal des CCM et le Département de la communauté, des droits et du genre (CDG) du Secrétariat du Fonds mondial. Les principales composantes du programme étaient les suivantes :

- *créer un sous-comité composé de membres des populations clés affectées et de PVM, au sein de la CCM;*
- *sélectionner une organisation régionale mentor pour fournir un soutien technique au sous-comité;*
- *développer un plan de travail de deux ans pour l'implication des populations clés affectées et des PVM; et*
- *mettre en œuvre le plan de travail.*

L'évaluation du programme réalisée à la fin de 2014 a conclu qu'en dépit des défis liés à la mise en œuvre de l'initiative pilote, le modèle semble approprié, avec quelques modifications suggérées, et les parties prenantes requises étaient généralement réceptives à l'approche. Un modèle révisé est recommandé, pour la mise en œuvre au-delà des dix pays pilotes. L'une des principales observations est que « Le renforcement des capacités a porté presque exclusivement sur les réseaux; il y aurait des occasions de rehausser la sensibilisation à l'égard de ces communautés chez les autres membres des CCM ».

Source : Instance de coordination nationale : Initiative pilote d'implication des populations clés affectées et des personnes vivant avec les maladies, Sommaire du Rapport d'évaluation, décembre 2014 www.icaso.org

7

Prestataires d'assistance technique (AT)		Source de financement	Étapes du NMF						Point focal interne
			Dialogue de pays	Note conceptuelle	Rédaction de Note conceptuelle	Établissement des subventions	Mise en œuvre des subventions	Renforcement des CCM	
Partenaires bilatéraux	Gouvernement des É.-U., Initiative française 5 %, autres bilatéraux	Financement bilatéral	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Point focal d'AT
Partenaires multilatéraux (OMS, Halte TB, RBM, ONUSIDA)	OMS, Halte TB, RBM	Fonds mondial – Initiative spéciale (29 M\$US pour ententes de partenariat)	✓	✓	✓	✓			Point focal d'AT
	OMS, Halte TB, RBM	Financement hors du Fonds mondial	✓	✓	✓	✓	✓		Point focal d'AT
	ONUSIDA	Budget de l'ONUSIDA	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Point focal d'AT
Autres partenaires multilatéraux	UNICEF, PNUD, FNUAP	Financement hors du Fonds mondial	✓	✓	✓	✓	✓	✓	TAP
Bassin de CQI pour la communauté, les droits et le genre	Prestataires multiples	Fonds mondial – Initiative spéciale (29 M\$US pour CDG)	✓	✓	x	✓	x	x	Équipe CDG
Bassin de CQI pour les CCM	Prestataires multiples	Budget du Fonds mondial	✓	✓	x	✓	✓	✓	Point focal des CCM
Prestataires multiples	Multilatéraux ONGi Secteur privé OSC partenaires d'AT Consultants individuels	Budget de subventions du Fonds mondial	✓	✓	x	✓	✓	✓	Équipes de pays
		Financement hors du Fonds mondial	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Point focal d'AT
Prestataires multiples	Idem	Budget de subventions du Fonds mondial + Initiative spéciale : AT pour établissement de subventions (0,5 M\$US)	x	x	x	✓	x	x	Équipes de pays et point focal d'AT
Prestataires multiples	Bassins de consultants	Initiatives spéciales pour les systèmes de données des pays et l'optimisation des ressources	Seulement dans les pays admissibles : plus de détails dans les diapositives suivantes. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Estifanos Shargie et Michael Borowitz						MECA/ SIID et Équipe SI-VFM

Source : Présentation PowerPoint intitulée « Technical Cooperation in Global Fund- supported programs », issue de la réunion « Engaged Communities, Effective Grants: The Global Fund Partners Meeting » de l'Asia Pacific Coalition of AIDS Service Organizations (APCASO), 20 août 2015.

Conseil d'expert : Comment repérer l'assistance technique disponible

- Identifier les programmes régionaux du Fonds mondial qui existent dans votre région. Ces programmes ont souvent une importante composante d'implication significative des populations clés.
- Les organisations régionales mentors participant à l'initiative « Strengthening and Systematizing Civil Society Engagement in the NFM » (Étude de cas 7) incluaient l'AfriCASO, l'Alliance internationale contre le sida, AIDS accountability International, Seven Sisters, la Caribbean HIV/AIDS Alliance, l'ECUO et l'EANNASO. Si l'une ou l'autre de ces organisations est présente dans votre pays ou région, il serait utile de communiquer avec elle pour vérifier si une assistance technique pertinente est disponible.
- Posez chacune de vos questions!

Questionnez :

- le président de votre CCM et votre suppléant;
- votre GPF;
- les réseaux internationaux et régionaux de populations clés;
- les employés d'organisations qui sont des parties prenantes, comme l'USAID/PEPFAR et d'autres donateurs, l'ONU, les fondations, le secteur privé, les ONG, etc.; et
- d'autres représentants auprès de la CCM ou partenaires de la société civile bien connectés dans les pays avoisinants.

Effectuez des recherches en ligne et surveillez les mises à jour des sites Internet pertinents.



QUESTIONS ET RÉPONSES #12 : PROGRAMME D'ASSISTANCE TECHNIQUE EN MATIÈRE DE RÉPONSES COMMUNAUTAIRES, DE DROITS ET DE GENRE (CDG)

Qui peut accéder au Programme d'assistance technique en matière de réponses communautaires, de droits et de genre?

1. Réseaux et organisations de la société civile.
2. Réseaux et organisations de populations clés.
3. Réseaux et organisations de femmes.
4. Réseaux ou organisations de personnes vivant avec les maladies et/ou affectées par celles-ci (VIH, tuberculose et/ou paludisme).
5. Les demandes d'Instances de coordination nationale (CCM) ne seront prises en compte que si elles ont été développées et soumises en collaboration avec l'un des groupes susmentionnés. Les demandeurs doivent être des organisations nationales. **Puisque l'assistance technique en matière de CDG est conçue pour influencer les stratégies et prises de décisions nationales**, la priorité sera accordée aux demandes d'envergure nationale.

Le programme d'assistance technique pour CDG concerne-t-il les trois maladies (VIH, tuberculose et paludisme)?

L'assistance technique pour CDG est offerte pour le travail sur le VIH, la tuberculose et le paludisme. Elle peut également soutenir l'implication communautaire et l'inclusion d'enjeux de CDG dans les Notes conceptuelles transversales pour le renforcement des systèmes communautaires (RSS).

Quel type d'assistance technique pour CDG peut-on demander?

L'assistance technique pour CDG concerne les étapes/processus conduisant à l'approbation de la Note conceptuelle. Les demandes d'assistance technique pour l'établissement et la mise en œuvre des subventions ne seront pas prises en compte.

Le Programme d'assistance technique pour CDG, du Fonds mondial, concerne trois principaux types d'assistance technique :

1. L'analyse situationnelle et l'évaluation des besoins pour veiller à ce que la société civile, les populations clés et les communautés puissent avoir un accès plus large aux données probantes dont elles ont besoin pour s'assurer que les Notes conceptuelles soumises au Fonds mondial prennent en compte les questions liées à la communauté, aux droits et au genre et y répondent adéquatement, en particulier en ce qui concerne les besoins des populations clés.
2. L'engagement dans le Dialogue au niveau du pays pour s'assurer que la société civile, les populations clés et les communautés aient la possibilité de participer efficacement et de manière significative aux processus de Dialogue au niveau du pays et de plaider pour l'inclusion de programmes qui abordent les questions de communauté, de droits humains et de genre.
3. L'appui à la conception des programmes pour appuyer les populations clés, les communautés, les organisations et les réseaux lors de la conception, de la planification et de la budgétisation des programmes ou des interventions à inclure dans les Notes conceptuelles. Un accent particulier est mis sur les systèmes communautaires, les droits humains, le genre et les programmes destinés aux populations clés. Les demandes dont le champ d'application dépasse de ces trois domaines seront examinées au cas par cas.

Comment avoir accès à l'assistance technique pour CDG?

Un formulaire de demande d'assistance technique pour CDG doit être rempli et soumis par l'organisation ou les organisations qui demandent un appui, à CRGTA@theglobalfund.org. Les demandes seront d'abord évaluées par le Département des communautés, des droits et du genre afin de déterminer leur admissibilité. Si elles sont admissibles, elles seront classées par ordre de priorité en fonction d'un ensemble de critères, notamment :

1. Les candidats auront exploré et épuisé toutes les autres voies d'accès à l'assistance technique.
2. Les délais du Dialogue au niveau du pays et du processus d'élaboration de la Note conceptuelle.

Source : Texte adapté de Programme d'assistance technique en matière de réponses communautaires, de droits et de genre – Aperçu, Fonds mondial.

« Il est important pour les réseaux nationaux et les groupes représentés auprès des CCM d'établir des liens avec des réseaux nationaux qui reçoivent des fonds dans le cadre de l'initiative spéciale du Fonds mondial pour appuyer l'implication significative par le biais du Fonds Robert Carr pour la société civile et d'autres donateurs. Il existe également des programmes régionaux de subvention du Fonds mondial qui pourraient inclure ou non des réseaux régionaux dotés d'une composante pertinente. Il y a le programme pilote de renforcement des CCM, qui couvrait 10 pays en 2014 et dont l'expansion est envisagée. Dans ce cas, les fonds passent par un RP, comme pour un mécanisme de financement – mais le comité des PCA (populations clés affectées), qui a été formé dans le cadre de ce programme, établit comment l'argent devrait être dépensé pour réaliser le plan d'action. »

- Alexandr Curasov, représentant des PVIH auprès de la CCM de la Moldavie

LISTE DE RESSOURCES UTILES

RESSOURCES CLÉS – LES PLUS IMPORTANTES RESSOURCES À CONNAÎTRE SI VOUS ÊTES NOUVELLEMENT MEMBRE D'UNE CCM!

 <p>Visionnez cette vidéo, Présentation du Fonds mondial et des instances de coordination nationale, disponible en anglais, français, espagnol et russe sur le site Internet du Fonds mondial. www.theglobalfund.org</p>	 <p>Travailler ensemble – Un guide dirigé par la communauté pour une implication significative dans les réponses nationales au VIH, ICASO, 2015. www.icaso.org</p>
 <p>A Beginner's Guide to the Global Fund, Aidspan, 2013, www.aidspan.org</p>	 <p>CCMs Speak: A Needs Assessment for the GF New Funding Model, AIDS accountability Initiative, 2014 www.aidsaccountability.org</p>

RESSOURCES DE L'ICASO

Instance de coordination nationale : Initiative pilote d'implication des populations clés affectées et des personnes vivant avec les maladies, Sommaire du Rapport d'évaluation, décembre 2014, www.icaso.org

Guide de préparation de la société civile pour les demandes au Fonds mondial – Série « Naviguer dans le nouveau modèle de financement », juillet 2013

Étude sur la participation de la société civile aux instances de coordination nationale du Fonds mondial, 2010, www.icaso.org

CCM efficaces et implication significative de la société civile et des populations clés affectées, Leçons apprises du travail exhaustif de l'ICASO à l'appui des CCM, octobre 2013

Travailler ensemble – Un guide dirigé par la communauté pour une implication significative dans les réponses nationales au VIH, ICASO, 2015. www.icaso.org

RESSOURCES DU FONDS MONDIAL

Directives et exigences pour les CCM, Fonds mondial www.theglobalfund.org

Programme d'assistance technique en matière de réponses communautaires, de droits et de genre – page Internet du Fonds mondial (ou cherchez « CRG » sur le site Internet du Fonds mondial à www.theglobalfund.org)

Participez! Brochure pour la société civile

Instances de coordination nationale – page Internet du Fonds mondial (ou cherchez « CCM » sur le site Internet du Fonds mondial à www.theglobalfund.org)

Plan d'action en faveur des populations-clés 2014-2017

Aperçu : Programme d'assistance technique en matière de réponses communautaires, droits humains et genre

AUTRES RESSOURCES

A Beginner's Guide to the Global Fund, Aidspan, 2013, www.aidspan.org

A Guide to Building and Running an Effective CCM – 2014, Aidspan et DAT Afrique australe, www.aidspan.org

Advocacy in Action: A toolkit to support NGOs and CBOs responding to HIV/AIDS, Alliance internationale contre le VIH/sida et ICASO, 2001. www.aidsalliance.org

CCMs Speak: A Needs Assessment for the GF New Funding Model, AIDS accountability Initiative, 2014 www.aidsaccountability.org

Le défi, le changement et la mobilisation : Un guide à la participation des PVVIH aux Instances de coordination nationale (CCM), GNP+ et le POLICY Project, 2005

Empowerment for Advocacy: The EMPAD policy framework for national advocacy by and with key populations. www.aidsalliance.org

Rapport de la réunion du Fonds mondial sur les droits de la personne – 2011, Ford Foundation, OSF et ONUSIDA <http://www.hhrjournal.org/2014/07/human-rights-and-the-global-fund-to-fight-aids-tuberculosis-and-malaria/>

« Human Rights and the Global Fund to Fight AIDS, Tuberculosis, and Malaria », 1er juillet 2014, volume 16, no 1, Sara L. M. Davis, Health and Human Rights 2014, 16/1

Making the money work for young people: a participation tool for the Global Fund to Fight AIDS, Tuberculosis and Malaria Fonds mondial, The Pact, ONUSIDA, 2014

Measuring Up : Formation à l'évaluation du plaidoyer sur le VIH pour la société civile, 2009, Alliance internationale contre le VIH/sida, www.aidsalliance.org

Rapid Assessment of Local Civil Society Participation in the Global Fund to Fight AIDS, Tuberculosis and Malaria's New Funding Model, juin 2013, Open Society Foundations <https://www.opensocietyfoundations.org>

Document d'orientation de l'ONUSIDA sur les partenariats avec la société civile, y compris les personnes vivant avec le VIH et les populations clés, ONUSIDA www.unaids.org

The Civil Society Priorities Charter – Good Practice for Global Fund Country Dialogue, AIDS Accountability International, 2014, www.aidsaccountability.org

Theory and practice of involving non-governmental Stakeholders in CCM activities based on practices in selected countries of Eastern Europe and Central Asia, Vilnius, Eurasian Harm Reduction Network (EHRN), 2012.

SITES INTERNET PERTINENTS

www.icaso.org
www.theglobalfund.org
www.aidsaccountability.org
www.aidspan.org
www.aidsalliance.org



ICASO

MOBILISER ET SOUTENIR LES COMMUNAUTÉS ET
LES DÉCIDEURS POUR RÉPONDRE EFFICACEMENT À
LA PANDÉMIE DU SIDA

TORONTO, CANADA